En Amérique, dans cette atmosphère saxonisée et saxonisante, nous le savons maintenant: nous sommes restés catholiques parce que nous sommes restés Français. Après Dieu voilà d'où nous est venu le salut.

Abbé GROULX.

La Survivance

Organe de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta

VOL. XVII — EDMONTON, ALBERTA — MERCREDI 28 FEVRIER 1945 — No. 15

Nouvelles de L'Association

Orientation agricole

L'une des résolutions du dernier congrès de l'A.C.F.A. recommande que, dans nos High Schools bilingues, on attache une importance spéciale à l'orientation agricole et que l'on invite des spécialistes en agriculture à y donner aux élèves des causeries sur la science agricole.

Nous supposons que nos écoles ont tenu compte de cette résolution et ont fait connaître à nos jeunes les bienfaits de l'agriculture et son importance pour les Franco-Albertains; et nous aimerions avoir des rapports, par exemple, des lettres d'élèves, au sujet de ce qui s'est fait en ce sens.

Avant-Garde

La nouvelle Avant-Garde des Saints-Martyrs-Canadiens de Tangent a tenu sa première assemblée.

Radio

Le dimanche, 25 février, le R.P. S. Pelletier, o.m.i., a donné aux Canadiens français de l'Immaculée-Conception d'Edmonton, un magnifique exposé de la question de la radio française.

Coopération et artisanat

L'Association Coopérative Générale de Falher a publié un rapport qui démontre les progrès considérables qu'elle a faits depuis cinq ans.

A Beaumont, le métier circule toujours.



Lettre au goffeur

J'ai reçu de mon ami Pataud la lettre suivante. J'essaierai d'y répondre si la cession des députés ne prend pas tout mon temps.

* * *

Pour une fois, mon cher Goffeur,
Tu t'es fourré dans le pétrin
Quand tu dis que dans notre coeur
"On dirait qu'il y a de l'humain"
'La Survivance, 14 fév. 1945)

C'est moi, Pataud, le chien galeux
Qui te demande où t'as pris ça.
Mon cher Goffeur, tu d'viens gâteux,
Ou l'air d'la ville ne te va pas.

Je crois bien que l'éducation
T'a chaviré un peu la tête.
Quand t'étais dans nos concessions
T'étais pas la moitié si bête.

Nous n'avons rien qui nous rapproche
Du genre humain, ce saligaud.
Pour une fois, je te reproche
D'parler à travers ton chapeau.

Car depuis que le monde est monde
Ce sont les hommes qui se battent.
S'il n'y avait sur la mappemonde
Que des bêtes à quatre pattes,

Il y aurait, je te l'assure,
Bien moins de trouble et de misère.
La vie ne serait pas si dure:
Y aurait pas d'grève ni de guerre.

Voilà cinq ans qu'ils s'entretuent
Sans savoir au juste pourquoi.
Puis entretemps ils s'évertuent
A se prouver qu'ils sont nos rois.

Ils appellent ça une croisade
Une guerre sainte et quoi encor?
Ce serait une rigolade
Si ce n'était un jeu de mort.

Les cochons ne s'mettent pas en fête
Comme les hommes à la bar,
Et ne perdent jamais la tête
Pour un flacon de cinq demiards.

C'est vrai qu'nous avons not' vermine,
Mais nos puces vivent pas gras.
Mais vois donc s'ils ont bonne mine
Leurs députés, leurs avocats.

Chez nous les Bêtes, on s'administre
Et c'est un fait bien reconnu,
Sans besoin de premier ministre
Ni d'impôt sur le revenu.

Chez nous y a pas de politique
Malgré qu'on parle dans les journaux
De la chatte de l'Atlantique:
Cette chatte là, c'est un bateau.

Chez nous y a pas de dictateurs,
De libéraux, de communistes,
Pas d'élections, pas d'boutleggeurs,
Pas d'C.C.F., ou de fascistes.

Chez nous on crève de vieillesse
Quand l'homme ne nous assome pas;
Mais lui, souvent, part en vitesse
D'la syphillis et coetera.

C'est pas les bêtes qui font brûler,
Pendant qu'le monde crève de faim,
Des chars de grain, des tas d'café
Ca, c'est encor le genre humain.

Les animaux ne sacrent pas
Et ne cour' pas la galipotte
Chez nous, on fête le mardi gras
Sans se noyer dans la bagotte

Ton genre humain et puis son coeur
N'ont encor rien qui m'épatte
Aussi, permets-moi, cher Goffeur,
De l'arroser en l'vant la patte.

Pataud, le chien.

Chronique politique

La dixième Législature provinciale s'est ouverte à Edmonton jeudi dernier

Lecture du discours du Trône. — Mesures introduites en Chambre. — Représentants des forces armées. — Comité spécial. — 17 bills en première lecture.

Jeudi dernier, au milieu de cérémonies brillantes, s'ouvrait la première session de la dixième législature de l'Alberta. C'était la première réunion du nouveau parlement depuis les élections du 8 août dernier. Parmi la députation, 22 membres siègent pour la première fois.

La lecture du discours du Trône a été le fait saillant de cette journée. Il fut lu par le lieutenant gouverneur l'Hon. J.-C. Bowen. Comme on le sait, le discours du Trône donne un aperçu de la politique du gouvernement et des principales mesures qui seront soumises au parlement.

Discours du Trône

Des propositions en vue de remettre et finalement de retirer la dette publique de $145,000,000 de la province, de façon "loyale et équitable" pour les détenteurs d'obligations et pour les citoyens d'Alberta en général, ont été prédites dans le discours du Trône.

Une autre mesure proposée, est l'introduction d'une législation établissant un département des affaires économiques pour s'occuper des problèmes de réhabilitation d'après-guerre et de futur développement économique.

D'autres législations proposées sont les suivantes:

1. Rendre valides les récentes élections des trois hommes des services armés.
2. Rendre efficace une autre mesure progressive dans le but d'aider à stabiliser l'agriculture à un niveau qui assurera une plus grande mesure de sécurité à la population fermière.
3. Des amendements à la loi de célébration solennelle du mariage, afin de pourvoir à des épreuves de sang prémaritales.
4. Une loi pour accorder aux vétérans de guerre d'Alberta des unités de démisection de terres de la couronne libres de dettes.

L'un des premiers gestes de la législature fut de choisir l'Orateur de la Chambre. Le choix du gouvernement s'est arrêté sur le Rév. Peter Dawson, qui aura par le fait même la charge de présider aux débats de la Chambre. Les forces du Crédit Social seront, comme par le passé, sous la direction de l'Hon. Manning; les Indépendants seront dirigés par M. Percy Page.

Représentants militaires

Une inovation du gouvernement de l'Alberta a été de donner aux militaires en service actif trois représentants; un pour chaque catégorie: armée, marine, aviation. Comme cette élection n'était pas prévue par la loi, l'Hon. L. Maynard, Procureur général de la province, a introduit un bill pour valider l'élection des trois membres élus. Toutes les formalités ayant été remplies, les représentants des trois forces armées auront donc le droit de siéger en Chambre.

Comité Spécial

Un Comité spécial a aussi été nommé dès l'ouverture du Parlement, afin de voir à constituer les différents comités de la Chambre. Ce Comité spécial est formé des membres suivants: Hon. N.-E. Tanner, Hon. A.-J. Hooke, Dr J.-L. Robinson, S.C., Medicine Hat; N.-B. James, S.C., Edmonton; Gordon Lee, S.C., Athabaska; Gordon-E. Taylor, S.C., Drumheller; **J.-W. Beaudry**, C.R., S.C., St-Paul; Mayor Davison, Indépendant, Calgary; Elmer E. Roper, C.C.F., Edmonton.

17 bills

A la session de vendredi on a introduit devant la législature 17 bills, qui furent adoptés en première lecture. Ces bills sont plus ou moins importants et touchent aux sujets les plus divers: adoption des enfants, département du Commerce, écoles d'agriculture, heures de travail, Voirie, question des dettes, etc.

Séance de lundi

A la séance de lundi, la législature a entendu un discours du Dr J.-L. Robinson, (Crédit Social) député de Medicine Hat qui parla surtout de la Pension de vieillesse, la qualifiant de camouflage et disant qu'elle n'est qu'un prêt déguisé. Il réclama aussi des travaux d'irrigation pour le sud de la province et demanda que l'on ait une meilleure politique de voirie.

Longue envolée du capitaine Bisson

Ottawa. — Le capitaine Louis Bisson, O.E.B., de Hull, vétéran de maintes envolées sensationnelles, a dirigé récemment l'équipage d'un bombardier "Liberator" dans un voyage aérien de 35,000 milles, soit d'Angleterre à l'Australie en passant par les Etats-Unis.

Le capitaine Bisson sert actuellement dans le "Ferry Command" de la Royal Air Force. L'avion qu'il a dirigé dans cette récente envolée avait été mis à la disposition de M. Drakeford, ministre de l'Air australien, par le ministre britannique de l'Air, pour lui permettre de rentrer dans son pays en passant par les Etats-Unis, après avoir assisté à la conférence impériale de l'air à Londres.

Ancien membre du club d'aviation d'Ottawa, le capitaine Bisson fut pilote pour S. E. Mgr Gabriel Breynat, o.m.i., Vicaire apostolique du Mackenzie. En reconnaissance de ses services à l'Eglise catholique, il reçut du Souverain Pontife, en 1940, la médaille "Pro Ecclesia et Pontifice". Il avait alors consacré cinq ans dans les régions du nord-ouest canadien au service des missions.

En 1942, le capitaine Bisson mérita la décoration de l'Ordre de l'empire britannique pour sa part dans un examen aérien d'une certaine route remplie de dangers et qui ne fut jamais par ailleurs identifiée.

La plus importante depuis Versailles

Washington. — La conférence de San-Francisco, pour la création d'un organisme international de sécurité, réunira les plus importantes personnalités du monde depuis la conférence de Versailles. Presque toutes les Nations unies, au nombre de 40, y envoiront leurs ministres des Affaires étrangères: quelques-unes y seront représentées par le chef de l'Etat. Stettinius y dirigera la délégation américaine et sera probablement élu président de la conférence. Eden y représentera l'Angleterre. Molotov présidera la délégation russe, tandis que le chef de la délégation française sera Georges Bidault.

Le pape va mieux

Cité Vaticane. — Le pape est complètement remis de l'attaque de grippe dont il a souffert dernièrement. Vendredi prochain, il célébrera le sixième anniversaire de son élévation au trône de saint Pierre en même temps que son 69e anniversaire de naissance. Une cérémonie solennelle aura lieu le 12 mars, jour anniversaire de son couronnement.

Noms des gagnants

Tirage hebdomadaire en faveur des abonnés dont l'abonnement est en règle.

Gagnants de cette semaine:

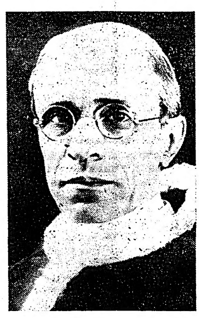
M. Albert Comeau
Edmonton

Mme Elphège Bélanger
Morinville

M. J.-P. Beauchemin
Verchères, P. Q.

Mme C.-E. Soucy
Edmonton

Chacun de ces gagnants recevra un album de la Bonne Chanson, comprenant trente chansons.



Le vendredi 2 mars le Saint-Père célébrera le sixième anniversaire de son élection au Souverain Pontificat. Au cours des années qu'il vient de traverser, le Pape Pie XII a vu son prestigé accru dans l'univers entier.

M. Drew a la mémoire courte

Toronto. — En réponse à un député libéral, le premier ministre George Drew a déclaré qu'il ne se rappelait pas avoir dit à Londres que "la seule chose qui peut garder le Canada français dans les bornes, c'est un Ontario fort". Le député demandait si les propos de M. Drew avaient été rapportés fidèlement.

Les élections le 11 juin?

Ottawa. — Bien que la date des prochaines élections fédérales n'aient pas encore été définitivement fixées, les ministres du Cabinet se préparent comme si elles devaient avoir lieu le 11 juin prochain, a-t-on annoncé à la Canadian Press, de source digne de foi.

La rentrée des Chambres n'aura pas lieu avant Pâques ni probablement avant les prochaines élections générales. Une proclamation publiée dans une édition spéciale de la Gazette du Canada prolonge officiellement au 31 mars la date de convocation du Parlement en cas d'urgence. Jusque là l'ouverture de la session était fixée éventuellement au 28 février. A noter, en passant que le 31 mars tombe le Samedi Saint.

Escarmouches à la Chambre anglaise au sujet de la liberté des petits Etats

Londres. — Le premier ministre Churchill a déclaré aux députés qui déplorent l'annexion à la Russie de la Pologne orientale et des Etats baltes, que la Charte de l'Atlantique est "un guide et non une règle".

Il répondit ainsi à plusieurs interpellations aux Communes anglaises. Des députés lui ont demandé si les décisions prises sur le sort des Etats baltes et de la Pologne ne venaient pas en conflit avec l'article II de la Charte de l'Atlantique.

M. Churchill a refusé résolument de faire des commentaires élaborés sur la conférence de Crimée au cours de la période d'interpellations.

Maurice Petherick, conservateur-national, a demandé à M. Churchill si l'article II de la Charte de l'Atlantique s'appliquait à la Lettonie, à la Lithuanie, à l'Estonie et à la Pologne. Cet article exprime le désir des puissances signataires de ne tolérer aucun changement territorial qui ne serait pas conforme à la volonté librement exprimée du peuple concerné.

Plus tôt, le secrétaire aux Affaires étrangères, Anthony Eden, avait évité de répondre à cette question: "La Grande-Bretagne a-t-elle la preuve que les Polonais à l'est de la ligne Curzon désirent être incorporés à la Russie?"

"N'êtes-vous pas tenus, par la Charte de l'Atlantique, de consulter ces populations avant leur incorporation à l'U.R.S.S." demanda le professeur Douglas Savory, député conservateur. La Chambre acclama l'interpellateur. Eden répondit que la Chambre est "sans aucun doute" au courant de la puissance du mouvement national ukranien qui existe dans l'est de la Pologne depuis nombre d'années. "Cependant, la Grande-Bretagne ne possède aucun renseignement lui permettant d'affirmer que les Polonais à l'est de la ligne Curzon désirent être incorporés à la Russie".

"Il ne s'agit pas uniquement d'une question ukranienne. . . et je sais qu'il se trouve une importante majorité ukranienne dans cette région (Galicie orientale)".

—"Comment se fait-il que le gouvernement britannique ait décidé l'incorporation de la Pologne orientale à la Russie, s'il ne possède aucune information de première main touchant le désir des Polonais de vivre sous la domination soviétique?" demanda le travailliste Richard Stokes.

—"Si vous désirez engager le débat sur ce point, je serai heureux de le faire également la semaine prochaine", déclara Eden.

—En agissant ainsi, la Grande-Bretagne n'a-t-elle pas cédé à une autre grande puissance désireuse de s'agrandir aux dépens de ses voisins?" lança un conservateur, le major-général sir Alfred Knox, au milieu des applaudissements de la députation.

Cette question fut sans réponse.

Les Allemands se serrent la ceinture

Londres. — Le peuple allemand a dû serrer davantage sa ceinture, les autorités nazies ayant décrété une réduction de 12½ pour cent dans les rations de vivres. Cette réduction, dit Transocéan, a été décrétée afin de préparer des approvisionnement pour les distributions d'avril.

Vacances scolaires en 1945

Le ministre de l'Education, l'honorable R. Earl Ansley, a annoncé lundi que les écoles de l'Alberta jouiront, cette année, de vacances de Pâques. On se rappelle que ces vacances avaient été supprimées en 1943, alors que le gouvernement avait décidé de prolonger les vacances d'été jusqu'au mois d'octobre pour permettre aux étudiants d'aider aux travaux de la moisson.

L'honorable Ansley a aussi annoncé que les grandes vacances dureront du 6 juillet au 10 septembre. Cependant, il sera permis aux jeunes étudiants des districts ruraux de travailler à la moisson, même après l'ouverture des classes. Les jours où les travaux agricoles seront suspendus à cause de la mauvaise température, les parents devront envoyer leurs enfants à l'école. Des dispositions particulières seront prises, après entente avec les inspecteurs et les instituteurs, pour donner aux fermiers une aide suffisante.

M. Ansley a déclaré qu'à partir de l'été prochain, tout l'entraînement professionnel des instituteurs sera confié à la Faculté d'Education de l'Université sous le contrôle du Département d'Education. Les Ecoles normales d'Edmonton et de Calgary seront mises à la disposition de l'Université, les professeurs feront partie de l'Université et seront payés par elle.

Les organisations coopératives du Québec et l'impôt sur le revenu

On reconnaît la force canadienne-française

"Le fait brutal, c'est que les Canadiens français augmentent rapidement au Canada et, naturellement, dans un pays démocratique cela se reflète par un nombre croissant de députés canadiens-français à Ottawa. A moins d'une augmentation du taux de natalité chez la population anglophone, ou une plus grande immigration après la guerre, l'heure viendra où ce pays sera un pays canadien-français".

(London Free Press)

"Les statistiques démontrent la vérité de ce point de vue. En dehors du Québec où le vote canadien-français est décisif dans tous les 65 comtés à l'exception de deux ou trois, il doit y avoir entre 30 et 40 comtés où les électeurs canadiens-français sont un facteur important, sinon décisif. Dans le nord et l'est de la province d'Ontario, dans le nord du Nouveau-Brunswick, dans certaines parties du Manitoba et de la Saskatchewan, il y a des comtés où prédomine le vote canadien-français et il y en a en Nouvelle-Ecosse où ce vote compte".

(Ottawa Journal)

La Commission royale d'enquête sur les coopératives vient de siéger à Montréal

La Coopérative Fédérée de Québec, les Pêcheurs-Unis de Québec, les sociétés mutuelles d'assurance-vie soumettent des mémoires

La Commission royale d'enquête sur les Coopératives a siégé au Palais de Justice de Montréal lundi, mardi et mercredi de la semaine dernière. Les associations et sociétés les plus importantes du Québec ont défendu les coopératives devant la Commission d'enquête. De volumineux mémoires ont été soumis. Il faut mentionner ceux de la Coopérative Fédérée de Québec, des Mutuelles d'assurance-vie, des Pêcheurs unis de Québec. Nous donnons ici une analyse de ces mémoires et en citons les principaux passages.

Coopérative Fédérée

La Coopérative Fédérée de Québec, en son nom et au nom des coopératives affiliées, a soumis un solide mémoire de 20 pages. En guise de préface, ce document cite le rapport de la Commission Royale d'enquête sur les écarts de prix (1935). Ce rapport condamnait certaines méthodes d'affaires des grosses corporations commerciales et recommandait l'intervention de l'Etat et la formation d'associations de consommateurs. Le mémoire de la Coopérative déclare que "le producteur primaire et le consommateur ont obéi à l'invitation du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux de se protéger au moyen d'associations et de coopératives".

Le caractère éducationnel et social de ces sociétés et la nature des services qu'elles rendent à leurs ressortissants, les classent dans la catégorie des organismes exemptés de l'impôt en vertu de la section 4ième. Le revenu net de la coopérative n'est d'ailleurs ni un profit ni un revenu au sens de la loi, puisque celle-ci n'est que la dépositaire pour fins d'opération.

Taxer le prix des services de cet instrument équivaut à taxer l'individu déjà assujetti à la loi de l'impôt.

Mémoire des Pêcheurs-Unis

Voici les grandes lignes du Mémoire présenté à la Commission royale par les Pêcheurs-Unis du Québec.

Jusqu'en 1928, les conditions de vie des pêcheurs du Québec étaient lamentables. Le rapport d'une enquête royale sur les pêcheries tenue cette année-là, préconisait la création de coopératives de pêcheurs. Les gouvernements fédéral et provincial supportèrent d'autant plus volontiers cette politique, qu'en dix ans ils avaient payé $3,000,000. en secours directs aux pêcheurs sans améliorer leur état.

Le mouvement coopératif des Pêcheurs-Unis, dû à l'initiative de l'Ecole Supérieure des Pêcheries de Ste-Anne de la Pocatière fut fondé en 1938. Un an plus tard, la Fédération des Pêcheurs-Unis était incorporée par un bill spécial de la législature provinciale. Elle compte 29 coopératives locales et 3,000 pêcheurs membres.

Ces coopératives ne sont pas nées du hasard, elles ont été créées pour parer à un désastre. Elles se sont développées grâce à l'aide des pouvoirs publics convaincus de l'évidente inutilité des octrois et des secours directs.

Les pêcheurs estiment qu'un projet de taxation qui pèserait lourd sur un organisme auquel ils doivent leur indépendance économique et le relèvement de leur standard de vie serait une mesure anti-économique, anti-démocratique et anti-sociale.

Coopératives de consommation

La coopération n'est pas seulement un moyen d'accroître le confort des classes laborieuses et bourgeoises mais elle est en même temps un instrument de transformation économique. Elles entendent réaliser plus de justice dans les rapports économiques par l'établissement du juste prix et lequel élimineraít en effet les fraudes, les falsifications, les majorations abusives des prix aux dépens du consommateur. Parallèlement à leur action économique, elles développent des activités sociales multiples. Tous ces services, elles les donnent sans recourir à l'Etat, ou à la charité publique, par leurs seuls moyens.

Leur tâche en est une de salut public dont les conséquences ont pour effet de renforcer l'action de la démocratie. Considérant l'apport des coopératives de consommation à l'équilibre économique du pays nous avons confiance que le gouvernement démocratique du Canada ne prendra aucune mesure dommageable au mouvement coopératiste canadien.

Mutuelles d'assurance

Sous prétexte de recueillir quelques milliers de dollars supplémentaires, l'Etat n'a pas le droit et il serait malavisé de faire disparaître les exemptions de taxes reconnues aux Mutuelles d'assurance en vertu de la loi de l'impôt de guerre de 1927 et de la loi sur les surplus de bénéfices de 1940, a déclaré Me Jacques Perrault, avocat de Montréal, qui a comparu devant la Commission Royale sur les Coopératives, au nom des Mutuelles-vie canadiennes-françaises.

Injuste en ce qu'elle léserait les droits acquis de quelque 180,000 membres de ces Mutuelles qui ont accumulé près de $30,000 millions de dollars d'actif et maintiennent au-delà de $125,000,000. de dollars d'assurance, une telle mesure serait désastreuse pour l'Etat lui-même en compromettant l'avenir d'Institutions d'une grande valeur sociale, qui permettent aux classes laborieuses de contribuer davantage à l'administration du pays en diminuant le coût de la vie et dont le rôle prend une importance vitale à la veille des répercussions d'après-guerre.

Appel au calme

Londres. — Le "Daily Mail" prétend que les fonctionnaires du ministère des Approvisionnements ont reçu instruction de se conduire dignement et de ne boire aucune boisson alcoolique "le jour de l'armistice."

Elections partielles cancellées

La Gazete du Canada a annoncé que les neuf élections partielles qui devaient avoir lieu le 23 avril ont été cancellées. Cet avis est signé par M. Jules Castonguay, officier électoral en chef.

On croit, dans les milieux politiques, que cette décision signifie que le gouvernement n'entend pas demander une prolongation du présent parlement dont la prorogation est fixée au 17 avril. La raison donnée dans l'arrêté ministériel pour cette cancellation est que le parlement sera prorogé avant le 23 avril et que les dépenses que nécessitent des élections partielles seraient inutiles.

Ces élections devaient avoir lieu dans les comtés suivants:

Dans le Québec: Montréal-St-Jacques, Beauce, Kamouraska, Portneuf, St-Hyacinthe-Bagot, Terrebonne et Sherbrooke; en Ontario: Kenora-Rainy River; en Saskatchewan: Weyburn.

On explique que la loi stipule que quand une élection partielle est fixée à une date postérieure à la vie du parlement, cette élection peut être cancellée en tout temps. Cela n'est pas permis, cependant, lorsque la date est antérieure à la prorogation du parlement.

Soirée à l'Université au bénéfice des enfants français

Le 9 mars prochain, à 8h.15 p.m., en la salle "Convocation Hall" de soirée dramatique et musicale au soirés dramatique et musicale au bénéfice des enfants français victimes de la guerre. Cette séance est organisée par le Cercle Français de l'Université.

On mettra à l'affiche pour cette occasion une comédie, "Maison de pension". Tous les personnages, sauf un, sont des étudiants de langue anglaise qui font partie du Cercle Français.

Nous invitons instamment toute la population française d'Edmonton à assister à cette soirée. Notre présence sera, à la fois, un encouragement aux jeunes étudiants du Cercle Français et un secours aux enfants de France victimes de la guerre.

La Survivance

Hebdomadaire publié tous les mercredis à 10010-109e rue, Edmonton, Alberta

fondé le 16 novembre 1928

Journal indépendant en politique et entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.

P.-E. Breton, O.M.I., Rédacteur en chef

PRIX DE L'ABONNEMENT: Provinces de l'Ouest $2.00 par an; Etats-Unis et Québec, $2.50 par an; Europe $3.00 par an.

Organe Officiel de "L'Association Canadienne-Française de l'Alberta"

MERCREDI, LE 28 FEVRIER 1945

La formation religieuse dans la famille

Le discours de l'honorable Omer Côté, secrétaire de la province de Québec, sur la religion à l'école mérite d'être médité aussi bien par les parents que par les éducateurs de profession. Les vérités que l'orateur n'a pas craint d'affirmer, en les appuyant de nombreux témoignages d'hommes étrangers à notre foi religieuse, devraient faire réfléchir tous ceux qui ont quelque souci de la propreté morale de nos jeunes gens. Un peu partout, et dans des milieux très différents, on s'est alarmé de l'augmentation de la criminalité juvénile; on a proposé et mis à l'essai nombre de moyens pour l'enrayer. Ce travail a porté des fruits. Mais on conviendra qu'il ne suffit pas d'apporter au mal des remèdes qui ne font tout au plus que d'en arrêter la contagion ou en diminuer la violence. C'est à la source même qu'il faut le guérir en donnant aux jeunes une formation religieuse aussi solide et complète que possible.

Cette oeuvre, — l'honorable Côté l'a rappelé fort à propos — les éducateurs seuls ne réussiront jamais à l'accomplir, quels que soient leur compétence et leur dévouement. Il y faut la coopération constante des parents. Bien plus, c'est à eux que revient d'ébaucher dans l'âme des enfants la formation morale que l'école reprendra en la continuant. D'une façon générale, il n'y a personne qui puisse les remplacer dans cette tâche.

"Il n'y a pas trop de religion à l'école, a dit l'honorable Côté en parlant des programmes scolaires du Québec, mais il n'y en a pas assez dans nombre de familles et dans la société." Il a révélé que, d'apres les résultats d'une enquête remontant à quelques années, un bon pourcentage d'enfants se présentaient à l'école sans connaître les prières les plus élémentaires, le Je vous salue, Marie, le Notre Père, le signe de la croix, etc.

Pour étranges qu'ils paraissent, des faits semblables existent un peu partout. Nous nous rappelerons toujours, pour notre part, un grand jeune homme de seize ans qui venait continuer ses études secondaires dans un collège. Nous étions chargé, dans la classe où il se trouvait, du cours de religion. Un jour, peu de semaines après le début de l'année, nous demandons aux élèves, au grand amusement de plusieurs, d'écrire les "prières les plus élémentaires". En quelques minutes, un bon nombre avaient terminé leur copie. Nous voyions notre grand garçon mordiller le bout de sa plume, rajuster son abondante chevelure de sa main délicate, regarder au tableau noir pour y trouver une inspiration. Il remit une feuille blanche. Il nous dit plus tard qu'il avait appris ses prières pour la première fois à une école qu'il avait fréquentée, mais qu'il les avait ensuite oubliées complètement. Jamais, à la maison, ses parents ne lui avaient donné la moindre pratique, le moindre enseignement religieux. Jamais il ne les avait vus s'agenouiller pour la prière en famille. La messe du dimanche, ils n'y assistaient que de temps en temps malgré la proximité de deux églises. La fréquentation des sacrements qui exercent une influence si grande, si salutaire sur les enfants, était chose inconnue. Il nous avouait lui-même que la prière, qui est pourtant comme la respiration naturelle de l'âme chrétienne, ne lui disait à peu près rien. Aussi, ne fûmes-nous pas surpris outre mesure quand il nous déclara un jour: "Je m'en vais". —"Mais où donc allez-vous? Auriez-vous envie de discontinuer vos études?" —"Je vais courir l'aventure", fut sa réponse. C'était l'abandon du devoir, le recul devant la vie.

Bien des parents, s'ils voulaient chercher franchement l'origine des "aventures" courues par leurs enfants et qui les ont conduits parfois devant les tribunaux, reconnaîtraient qu'elles ont commencé à leur propre foyer. Ce n'est pas impunément qu'on donne aux enfants une éducation païenne d'où est exclue la présence quotidienne de Dieu, de sa sagesse et de son amour. Tôt ou tard, elle produit ses fruits amers. Les événements qui se passent aujourd'hui dans le monde en sont une preuve assez convaincante. Les désaccords et les révolutions à l'intérieur même des nations ne sont pas d'une autre provenance. Quand on aura mis Dieu dans l'âme des jeunes par une solide formation religieuse, une foule de maux disparaîtront d'eux-mêmes.

C'est là une tâche qui incombe d'abord aux parents. S'ils sont catholiques, les moyens à leur disposition ne manquent pas.

Qu'ils sachent en profiter!

S. P.

En lisant les journaux

La "sécurité" sociale

LE DEVOIR. — Détachons de l'allocution de M. Beaudry Leman, prononcée à l'occasion de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la **Banque Canadienne Nationale**, ces paroles sévères mais d'une si haute justesse, à propos des plans dit de sécurité sociale en voie d'élaboration au Canada.

"La préparation de l'après-guerre se borne à peu près, dans notre pays, à l'élaboration de plans de sécurité sociale. On pourrait croire parfois qu'il s'agit de jeter les bases d'un **immense hospice**. Il s'agit, cependant, de réadapter à une situation nouvelle l'économie d'un pays jeune, abondamment pourvu de richesses naturelles, disposant d'un outillage industriel considérable et dont la population est apte au travail". Mais, "la sécurité sociale ne se trouvera ni dans les assurances contre le chômage, ni dans les pensions de toutes sortes, ni dans l'étatisation des entreprises, ni dans la suppression de l'initiative privée. . . Les travaux publics ne sauraient suffire à absorber la main-d'oeuvre disponible. Il nous faudra envisager le développement de notre agriculture, particulièrement de la culture mixte, et, tout en conservant les industries que nous avons, nous efforcer d'en organiser d'autres utilisant nos richesses naturelles et qui trouvent au pays et même à l'extérieur des marchés pour leurs produits. A ces fins, il faut laisser au public ses outils de travail, son capital, et refréner les exigences d'une **fiscalité insatiable**".

Craignons de nous aventurer vers une *immense insécurité, sous les motifs* d'organiser la sécurité sociale.

Louis ROBILLARD.

Politique désastreuse

LE DROIT. — Le Dr Sydney-E. Smith, président de l'Université de Toronto, disait récemment devant les membres du "Canadian Club" de Montréal: "Je ne suis pas en faveur de niveler les différences entre les diverses sections du Canada: les provinces maritimes, le Québec, l'Ontario, l'Ouest et la Colombie canadienne. Ce serait désastreux, au point de vu national, de tenter de créer un patron uniforme un moule unique pour tous les Canadiens. Nos différences sont compatibles avec l'unité nationale." C'est pourtant cette politique désastreuse qui est poursuivie par beaucoup de nos concitoyens et qui se traduit, dans les provinces anglaises, par un ensemble de lois scolaires persécutrices. Ceux qui veulent tout ramener à leur niveau perdent très souvent leur temps; parfois, malheureusement, ils gagnent du terrain. Mais ils sont toujours de mauvais serviteurs du Canada et des brandons de discorde.

Pour l'unité nationale

LE DOIT. — Le "Journal" écrit que le remède au manque d'unité nationale se trouve dans un partage égal des responsabilités: que chacun accomplisse son devoir, et parle moins de ses droits ou de ses privilèges. Il est souvent question d'égalité d'avantages et d'égalité de sacrifices. Il suffit de regarder autour de nous pour constater que ce régime n'existe pas en notre pays. Il en est qui abusent de leurs privilèges, et d'autres à qui les libertés les plus élémentaires sont contestées. Le premier pas vers l'unité nationale serait de respecter la lettre et l'esprit de la Constitution, d'accorder à toutes les minorités la liberté religieuse et scolaire, de placer sur un véritable pied d'égalité, et dans tous les domaines, les Canadiens des deux langues.

ARGUS.

Capitalisme et coopératives

LA FRONTIERE, Rouyn. — La bataille qui s'engage entre l'entreprise privée, l'économie capitaliste et l'économie coopérative sera dure. Il est heureux que les coopérateurs du Québec, qu'on traite de fascistes, parce qu'ils sont du Québec, aient dans cette affaire l'appui des coopérateurs de l'Ouest — qui ne sont pas fascistes, parce qu'ils ne sont pas du Québec! — Sans cet appui, on pourrait entretenir des craintes encore plus fortes sur l'issue de la bataille. Car le capitalisme, qui se sent réellement menacé, ne démordra pas facilement, même si le plus élémentaire bon sens devrait lui faire admettre qu'il vaut mieux pour lui d'accepter une compétition honnête et raisonnable qui n'a rien de socialiste que de se voir plus tard forcé de capituler devant la socialisation du commerce et de l'industrie.

La guerre et les enfants

MONTREAL-MATIN. — La guerre a provoqué jusqu'ici bien des désastres, bien des tragédies, bien des deuils, bien des souffrances mais même quand elle sera terminée on continuera, par le monde entier, à en ressentir pour de longues années à venir les néfastes répercussions.

L'enfant, la famille en seront pour longtemps affectés. On s'en rend bien compte en examinant un peu ce qui se passe autour de nous. Une dépêche provenant de Londres devrait ouvrir les yeux qui refusent de se désiller. Il appert qu'en Angleterre le public est aux abois devant les multiples cas de cruauté à l'égard des enfants. Tous les jours, en effet, on rapporte que des petits ont été abandonnés, qu'ils ont été maltraités de la façon la plus sauvage, la plus sadique même.

Ce sont là les fruits d'unions matrimoniales conclues à la hâte, de mesures de guerre ne tenant aucun compte du fait que la famille est la base de la société. C'est aussi le fruit de législations permettant à l'Etat d'intervenir dans tout ce qui, peu à peu, laisse l'individu sous l'impression que toutes les responsabilités reposent maintenant sur le dos des gouvernants, y compris celle de protéger et d'élever ses enfants.

Et M. Athanase David: "C'est un principe funeste de mettre le salut et les intérêts de l'étranger avant ceux du Canada. Luttons contre la pieuvre impérialiste, immense, puissante. . . (21 juin 1917).

* * *

"Soyons les défenseurs de la langue française, non seulement contre les autres mais contre nous-mêmes."

Henri Bourassa.

Le bilinguisme dans le Service civil

En marge de l'affaire de Blind River, Ontario

par P.-E. BRETON, o.m.i.

Depuis un an environ, la section régionale de Blind River, de l'Association d'Education d'Ontario, fait des démarches auprès du Ministère des Postes, pour obtenir la nomination d'un maître de postes bilingue. Ces démarches ont été jusqu'ici infructueuses. Retraçons brièvement les faits, car il se dégage de cet incident des leçons dont nous pouvons faire notre profit.

Loi Lacroix

A sa session de 1938, la Chambre des Communes à Ottawa adoptait un bill présenté par le député Wilfrid Lacroix, et qui est devenu l'article 32A des règlements du Service civil. Cet article se lit comme suit:

"S'il devient nécessaire de faire une nomination dans une localité où l'on parle et le français et l'anglais, et si le sous-ministre du ministère intéressé fait remarquer à la Commission que, pour le titulaire, la connaissance de ces deux langues est indispensable au bon exercice de ses fonctions, la Commission devra nommer à cette position une personne possédant la susdite qualité".

Quelques explications

Remarquons d'abord que cet article de la loi s'applique à **n'importe quel** ministère fédéral, et non pas seulement à tel ou tel département du Service civil. L'incident dont nous parlons ici relève du Ministère des postes. Mais, en fait, l'article de la loi qui fut invoqué s'applique tout aussi bien au Revenu national, au Rétablissement des soldats, au ministère de l'Agriculture fédéral, à la Justice, etc. . .

De plus (et cela est de première importance), la loi ne spécifie pas qu'il faille nécessairement un certain nombre de familles de langue française pour obtenir un employé bilingue. Il suffit que ce soit **"une localité où l'on parle et le français et l'anglais."**

Les sous-ministres sont libres d'interpréter la loi à leur guise, et la Commission qui fait les nominations doit se soumettre à cette décision et nommer les fonctionnaires en conséquence.

Enfin, là où les circonstances l'exigent, le **titulaire doit être bilingue**; il ne suffit pas de nommer un subalterne qui puisse parler le français et l'anglais. C'est le titulaire lui-même qui doit avoir la **connaissance des deux langues**". Le texte de la loi est clair sur ce point: ". . . **la Commission devra nommer à cette position une personne possédant la susdite qualité**".

L'affaire de Blind River

C'est pour faire respecter cet article de la loi que nos compatriotes de Blind River, en Ontario, luttent, mais sans succès, depuis une année environ. La position de maître de poste de l'endroit étant devenue vacante en 1941, le ministère fit faire une enquête. On constata que la population de cette localité était en majorité française. Mais par un manque de logique et un sans-gêne dépareillé, on nomma au poste vacant une personne ne sachant pas un mot de français; c'était la fille même de l'ancien titulaire.

Un peu plus tard, une employée subalterne bilingue était congédiée du même bureau de poste. C'est alors que nos compatriotes de Blind River décidèrent de faire pression pour obtenir le redressement d'une injustice aussi criante. Jusqu'ici ils se sont heurtés à un refus catégorique.

Prétextes invoqués

A la suite de son enquête, le sous-ministre des Postes, pour être logique avec lui-même, aurait dû nommer un bilingue à Blind River. Non seulement, en effet, la population était bilingue, (ce qui suffisait aux termes de la loi pour exiger un maître de poste bilingue), mais la population française l'emportait même en nombre sur la population anglaise. Comment alors expliquer la nomination d'une personne qui ne connaissait pas un traitre de mot de français?

Le prétexte invoqué: la population française ne s'est jamais plainte; on a donc nommé la fille de l'ancien titulaire, qui avait d'ailleurs été 25 ans au service de son père.

Pourquoi alors une enquête et pourquoi un texte de loi? Toutes les explications qu'apporte le ministère des postes pour se laver devant le public, ne sont que des faux-fuyants. On promet que si, plus tard, le poste devient vacant, et que la population française est encore en majorité, on en tiendra compte. Voilà une interprétation de la loi que l'on doit tuer dans l'oeuf. L'article 32A n'a jamais exigé que la population soit à majorité française pour avoir droit à un officier bilingue. Il suffit que ce soit **"une localité où l'on parle le français et l'anglais"**.

Le ministère des postes a bel et bien fait un accroc à la loi, et même il a manqué de la plus élémentaire logique, en nommant un fonctionnaire unilingue dans une localité où, après enquête, il aurait dû nommer un parfait bilingue. Cette injustice, le ministère des postes se doit de la faire cesser immédiatement.

Leçons pour l'avenir

L'affaire de Blind River doit être une

(suite à la page 3)

Lettre de Zéphyrin

à B. E.

Croiriez-vous que je suis de méchante humeur? .. C'est malheureusement vrai et le pourquoi n'en est pas difficile à découvrir. Le fait est que j'ai eu la malencontreuse idée d'attraper un rhume. Or, de tous les maux qui affligent notre pauvre humanité, un rhume est bien le plus ennuyeux et le plus exaspérant. On n'est pas exactement malade, mais on se sent mou et on regarde l'existence de travers.

C'est alors que les distractions sont à l'ordre du jour, quelque chose d'agréable qui nous fasse oublier nos petits ennuis. Voilà donc une des raisons qui me portent à cous écrire. L'autre—vous la devinerez sans peine—c'est que je vous dois une lettre et cela depuis longtemps.

Avant que j'oublie, je vais mentionner le petit livre que vous m'aviez envoyé il y a quelque temps. Je n'avais pas manqué d'accuser réception, sans toutefois vous faire part de mes impressions, et pour cause! .. Comme sujet, ce n'est évidemment pas neuf, mais la façon dont l'auteur manie son matériel me plait fort. Quant aux illustrations, elles m'ont ravi, surtout celle du traineau tiré par une collection de chiens à l'air bon enfant. "Quel esprit frivole!" direz-vous, "quel enfantillage!" Que voulez-vous? Il faut pourtant bien s'amuser un brin, n'est-ce pas? Ou bien, allez-vous me dire, comme jadis Clément d'Alexandrie à son disciple Origène. "Rire et faire rire ne convient pas à des chrétiens." Non, je ne crois pas, car ce n'est guère votre genre. C'est drôle tout de même cette idée qu'avaient de très braves gens qu'il était répréhensible de rire et de plaisanter. Passe encore pour les premiers chrétiens si souvent menacés par les persécutions cruelles! Passe encore pour les premières lois monastiques qui défendaient le rire! Mais on ne s'arrêta pas en si beau chemin. Il y eut dans tous les âges des gens ennemis de la gaieté même inoffensive et utile, témoin Cromwell qui défendit aux Anglais de rire le dimanche. Où la bêtise humaine ne va-t-elle pas se nicher? On peut être grave sans être lugubre, et gai tout en restant sage comme une image.

Avez-vous jamais découvert qu'il y a en ce monde des gens désagréables? Je veux dire par cela des gens qui nous déplaisent à première vue. L'autre jour, j'ai justement rencontré une de ces personens antipathiques qui font l'effet de fausses notes dans un beau morceau de musique. Elles me donnent toujours une bonne envie de me battre, à coups de consonnes et de voyelles, (pas à coups de poings), ce qui n'est pas du tout admirable de ma part, je l'avoue à ma honte. Je ne comprends pas comment il se fait qu'une personne qu'on voit pour la première fois puisse avoir un tel effet sur nous, je peux seulement constater le fait. C'est peut-être une espèce de positif et de négatif, comme avec l'électricité! Heureusement que ces cas-là sont l'exception!

Savez-vous que vous m'avez joué un bon tour? A force de vous écrire et d'évoquer votre visage souriant j'ai perdu ma mauvaise humeur, le monde me semble un endroit charmant! Vous pouvez donc vous vanter de m'avoir servi de porte-bonheur, ce qui n'est pas donné au premier venu!

Quand je vous verrai? Pas avant le printemps, je le crains. Alors, si le coeur vous en dit, vous aurez tout le temps de m'écrire avant ça. Vous feriez oeuvre pie, car je suis porté à m'ennuyer quand l'hiver traîne au lieu de faire place au printemps.

J'espère que vous ne perdez pas l'habitude de faire des plans, même s'ils ont des airs de rêves ou de châteaux en Espagne. C'est une excellente façon de tenir l'esprit en éveil, sans compter que les rêves peuvent se réaliser et les châteaux se bâtir! Il n'est pas bon de rester trop terre-à-terre. Au revoir donc et permettez-moi de vous donner un conseil: N'attrapez pas de rhume!

Zéphyrin.

Le Canada dans l'ordre international

Tribune d'information sur les problèmes de l'après-guerre, dirigée par Raymond Tanghe

Voilà une couple d'années, la Société Radio-Canada rendait possible l'organisation d'une "Tribune d'Information sur les problèmes de l'après-guerre" avec Raymond Tanghe comme directeur. Radio-Canada, à la demande des auditeurs, a livré à l'impression le texte retouché de ces discussions; il constitue la matière du nouvel ouvrage intitulé: **Le Canada dans l'ordre international**, paru à Fides tout dernièrement.

La compétence des différents sociologues consultés le recommande hautement; citons MM. Minville, F.-A. Angers, E. Benoist, P. Béique, J.-M. Melançon, F. Vézina, R. Duhamel et autres. Ces pages nous apportent les vues les plus justes sur les sujets considérés. De ce nombre mentionnons: L'avenir du blé canadien", "Les placements à l'étranger", "L'avenir de l'aviation commerciale, de la marine marchande", "Le panaméricanisme", etc.

Volume de 346 pages en vente à Fides et dans toutes les librairies au prix de $1.50; par la poste $1.65.

Les funérailles de M. Adélard Garon ont eu lieu à Picardville

C'est avec regret que lundi dernier, le 19 février, nous apprenions la mort de M. Adélard Garon, pionnier et paroissien très estimé de Picardville.

M. Garon est né à St-Bernard, Dorchester, le 30 décembre 1865, d'une belle et honorable famille de cultivateurs. Le 8 janvier 1889 il épousait Mlle Célina l'Heureux, de Ste-Marie de Beauce. Il passa ses 35 premières années de sa vie dans sa paroisse natale, où il fut maire pendant quelques six ans. En 1900 il quittait la paroisse pour entreprendre le grand et périlleux voyage du Yukon, où il travailla ferme pendant 7 ans pour acquérir quelque fortune. Après un bref séjour dans la Nouvelle-Angleterre, il vint en 1909 s'établir à Picardville, et il y demeura jusqu'en 1921. De 1921 à 1931 il fut l'employé du C.N.R. et fixa sa résidence à St-Edmond de Calder, Edmonton. C'est en 1942 qu'il retourna vivre au milieu des siens à Picardville.

M. Garon fut un chrétien dans la force du mot, un époux et un père des plus dignes et des plus affectionnés, un paroissien d'un dévouement inlassable tant pour les oeuvres religieuses que nationales. Ceux qui ont vécu avec lui savent jusqu'à quel point il s'est toujours montré généreux, affable, et quels beaux témoignages d'admiration et de gratitude n'ai-je pas entendus de la part de Messieurs les Curés qui l'ont eu comme paroissien! Aussi a-t-il occupé des postes de confiance. Il fut conseiller des paroisses de St-Edmond et de Picardville, et pendant quelques années conseiller du district municipal de Hazelwood.

Le bon Dieu le bénit dans sa famille; il eut onze enfants, sept garçons et quatre filles.

Lui survivent, son épouse, Célina l'Heureux; deux filles, Emiline (Mme Félix Goupie) Bernadette (Mme Johnny Frigon) toutes deux de Picardville; quatre fils: Adélard et Cyprien, de Picardville, Amédée, d'Arvila, et Philippe, de la Sarre, P.Q.; trois gendres: Félix Goupie et Johnny Frigon, de Picardville, et Wilfrid Boulanger, de New-Westminster, B.C.; trois brus: Mmes Adélard, Cyprien et Amédée Garon; quarante-et-un petits-enfants et six arrière-petits-enfants; neuf frères, quatre soeurs, vingt-neuf beaux-frères et belles-soeurs et de nombreux neveux et nièces.

Funérailles

A dix heures et demie M. l'abbé Marchand, curé de Picardville, fit la levée du corps. M. l'abbé Chartrand, curé de Beaumont, chanta le service, accompagné du R.P. A. Nadeau, o.m.i., comme diacre et de M. l'abbé Emile Tessier, curé de Legal, comme sous-diacre. Au choeur on remarquait Messieurs les abbés Marchand et Koolen. M. l'abbé Normandeau faisait partie du choeur de chant, qui était sous la direction de M. Napoléon l'Heureux, beau-frère du défunt. Mme P. Cloutier touchait l'orgue. M. Sylva Garon, petit-fils du défunt, conduisait le deuil. Les porteurs étaient aussi de ses petits-fils: le soldat Philippe Boulanger, de Grande Prairie, MM. Paul et Louis Garon, de Picardville, M. Raymond Garon, de Dawson Creek, M. Eddy Goupie, de Picardville, et M. Léo Frigon, d'Edmonton. M. Adonias Cloutier portait le drapeau de la ligue du Sacré-Coeur et les membres de la ligue montaient la garde.

Après la messe des funérailles, M. l'abbé Tessier présida l'Absoute et adressa la parole en français et en anglais. Il fit revivre les beaux exemples de vie chrétienne que donna le cher défunt et offrit les sympathies à sa famille éplorée. Au cimetière M. l'abbé Chartrand voulut bien lui-même rendre un dernier témoignage de gratitude à feu M. Garon et souligna les nombreux services que ce dernier lui avait rendus, alors qu'il était curé de Picardville.

Offrandes de messes

Mme Adélard C. Garon et ses enfants; M. Aldéric Leguerrier, d'Edmonton; M. et Mme Albert Dupuis, de McLennan; M. et Mme Frédéric Nadeau; M. Napoléon St-Pierre; M. Alfred Ouimet, de Picardville; M. et Mme Euclide Leguerrier; M. et Mme Edmond Leclerc; Mme Bisson; R.P. Nadeau; les Dames de Ste-Anne de St-Edmond d'Emonton et l'école séparée Ste-Bernadette, de Picardville.

Communions, chemins de croix et chapelets

Mme J. Lambert, Mme A. Poirier, Mme A. Riopel.

Témoignages de sympathies

M. et Mme Pierre Frigon; M. Léo Frigon, d'Edmonton, et Mlle A. Plotkins, institutrice de Picardville.

Ont fait des visites au corps du défunt

Signalons d'abord la dernière visite que M. l'abbé Marchand fit la veille de l'enterrement et pendant laquelle il offrit à la famille réunie ses plus sincères condoléances.

M. l'abbé Normandeau, M. l'abbé Tessier, M. l'abbé Chartrand, le R.P. Nadeau, M. et Mme Félix Goupie, Eddy Goupie, Wilfrid et Philippe Boulanger, Adélard, Sylva, Raymond, Hélène, Evelyn, et Rose Garon; M. et Mme Cyprien Garon, Louis, Paul, Jeanne et Hector Garon; M. et Mme Johnny Frigon, Léo, Délia, Louise, Eva, André, Joseph, Philippe, Albert, Irène et Laurent Frigon; M. et Mme Amédée Garon, Wilfrid, Eugène, Doris, Roland, et Léonard Garon; M. Napoléon et Emmanuel l'Heureux; Mme Albert Deitrick; M. et Mme Napoléon St-Pierre; M. et Mme Frédéric Nadeau; M. Adoria Cloutier, Aurore, Fernand et Clarisse Cloutier; M. Octave Breault; M. et Mme Henri Breault, Roméo, Armand et Yvonne Breault, Mlle Louise Breault; Mme Auguste, Andrienne Théberge; M. et Mme Jérôme Lambert; Mme Veuve Loiselle; M. et Mme da Ouimet, M. et Mme Euclide Blais; Mme F. Ouimet, Guy, Maurice et Fré... M. Gédéon Nadeau; M. Lucien Nadeau; M. et Mme Arthur Riopel; Mesdames Gravel et Labelle; M. W. Linklatter; Mme W. Hamel; Mlle A. Plotkins et les élèves de l'école Ste-Bernadette; M. et Mme Albert Morin et leurs quatre enfants; M. et Mme Arthur Racine; M. et Mme André Poirier; Mme Veuve L. Breault; Mlles Aldina et Dorsina Cloutier; M. et Mme Cyrille Franche; M. J.-P. Fitzgerald; M. et Mme Alex. St-Louis; M. et Mme Octave Guimont; M. Edgar Guimont, M. R. Chevalier; M. et Mme C. Deslauriers; M. et Mme Hermas St-Louis; M. et Mme Roméo Provost; M. Thomas Ouellet; Mlle Orline Hamel, Mme Philias et Napoléon Valcourt. M. Uldéric Breault. Mlles Hermine et Yvette Breault; MM. Hermel et Raoul Potvin; M. Eugène Breault; M. Adonias Cloutier; M. Alexandre St-Louis; M. Gérard Riopel, tous de Picardville. M. et Mme Dupuis, de McLennan; Mme Paul Lessard; M. et Mme Edmond Leclerc; M. Adéric Leguerrier; M. Joseph Frigon; Mme Pierre Frigon, tous d'Edmonton. M. et Mme Jean Rivard et Mlle Lambert, de Legal; Mme Joseph Beauchamps, de Vimy, et M. Arthur Fortin, de Westlock.

Mme Vve Adélard Garon et sa famille remercient bien cordialement tous ceux qui leur on témoigné de la sympathie soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, visites de sympathie ou assistance aux funérailles.

Un ami.

Le bilinguisme...

(suite de la page 2)

leçon pour l'avenir. Et d'abord que nos compatriotes de Blind River ne cessent pas leur lutte. S'ils ne peuvent faire entendre raison aux autorités, il leur reste un moyen, croyons-nous, d'arriver à leur fin: c'est d'imposer le français à leur bureau de poste, de l'exiger toujours, de ne céder en aucune occasion les droits qui leur reviennent.

L'affaire de Blind River a remis en lumière un texte de loi trop peu connu et dont on n'en tient pas assez compte. Ce texte de loi vaut pour toutes les provinces, tout aussi bien pour nous que pour nos compatriotes de l'Ontario. Partout où se trouvent des groupes français, même s'ils ne forment qu'une minorité, ces groupes sont en droit d'exiger la nomination de fonctionnaires fédéraux bilingues pour les servir. Et, une fois la position obtenue, ces fonctionnaires bilingues feraient bien de se rappeler ce qui leur a valu cette nomination,a et se conduire en conséquence.

Ne comptons pas trop, cependant, sur la justice distributive de l'autorité fédérale. Tant d'influences secrètes se jouent dans les coulisses, soit pour obtenir des positions, soit pour mettre des obstacles à une juste répartition; nous serons bien inspirés de ne pas nous fier aux autres pour obtenir la part qui nous revient. L'affaire de Blind River en est un exemple.

Sachons tirer notre profit de cette leçon et ne laissons pas les textes de loi dormir dans la poussière. Le conseil éclairé de Monseigneur Béliveau est toujours d'actualité: "Si nous voulons du français, c'est à nous d'en mettre".

BONNYVILLE

M. Félix Champagne a subi une opération, pour appendicite, à l'hôpital St-Louis et il est en bonne voie de guérison.

* * *

Madame Gonzague Couturier vient d'apprendre la triste nouvelle de la mort de sa soeur Mme Jos. Couturier, (née Hélène McLean) décédée à la Malbaie le 8 février à l'âge de 82 ans.

Outre son mari, M. Joseph Couturier, marchand de la Malbaie, la regrettée défunte laisse cinq enfants, vingt-deux petits-enfants et quatre arrière-petits-enfants.

Les deux filles qui lui survivent sont: Mme Roland Warren (eJanne) et Mme Hector Duchesne (Marie-Louise). Ses fils survivants sont: M. Joseph-Edouard et M. Ludovic Couturier, marchands, tous deux de la Malbaie, ainsi que Albert, médecin-chirurgien, de Montréal.

Madame Joseph Couturier était une femme de bien, dans toute l'acception du terme. Elle ne cessait de se dévouer aux bonnes oeuvres. Aussi sa mort suscite-t-elle de vifs regrets.

Nos condoléances à la famille éprouvée.

CALGARY

Mme Ernest Gourdine, de Didsbury, était de passage à Calgary, il y a quelques jours, en visite chez ses parents.

M. et Mme D. Cretin et leur famille, de Cluny, ont passé quelque temps ici.

Mme H. Lavoie, de Lafond, est venue visiter sa soeur, Mme G. Simonin.

Mme Armand Beaudoin, de Montréal, de passage à Calgary, était reçue par les familles Lafortune et Gourdine. Elle restera quelques semaines chez son frère et sa belle-soeur, M. et Mme Gourdine, de Didsbury. Elle y rencontrera son vieux père, encore bien portant, qu'elle n'avait pas vu depuis longtemps.

LAFOND

Mme Luncien Desaulniers est partie depuis une couple de semaines déjà pour une promenade dans l'Est. Elle visite Montréal, Ottawa et les environs. Elle rendra aussi visite à son frère, M. le curé Hamelin, de Wendover, Ontario.

* * *

Mmes Albert Brault, Georges Robinson et Richmond Malo ont fait dernièrement un séjour à l'hôpital de St-Paul.

* * *

M. René Desaulniers a été réélu comme commissaire d'école à Lafond.

* * *

M. Achille Lafrenière s'est acheté un camion.

* * *

Un bon nombre de jeunes sont montés au nord faire du bois.

* * *

Mme Robert Côté vient de recevoir un télégramme lui annonçant l'arrivée au pays de son fils Julien, aviateur.

McLENNAN

Le R.P. Louis Girard, o.m.i., est décédé à l'hôpital du Sacré-Coeur, à l'âge de 75 ans, après une longue maladie soufferte avec résignation. Il a vu venir la mort sans appréhension, avec la confiance d'un élu, et vendredi dernier, sa belle âme entrait dans l'éternel repos. Sa dépouille mortelle a été transporté à Grouard, où le service funèbre fut chanté lundi matin, à 11 heures. Le R.P. Girard a vécu ses années d'apostolat surtout à la mission St-Augustin, Spirit River, et au Lac Eturgeon. Son corps repose maintenant dans le petit cimetière à côté des Pères et des évêques qui ont illustré de leur vie héroïque, l'histoire religieuse du grand diocèse de Grouard.

* * *

Mme Emile Dubrûle est revenue de l'Est, où elle a passé l'hiver à Ste-Marie de Beauce et à Québec. Sa vieille mère, Mme Bisson, âgée de 90 ans, l'accompagnait. Cette dernière a supporté vaillamment ce long trajet et se repose tranquillement de ses fatigues.

* * *

Les diverses associations du village ont formé un comité et se sont cotisées pour s'occuper de la réception des soldats qui reviennent d'outre-mer, et ceci, en appréciation de leur service sous les armes. Un "bon" sera présenté à chacun d'eux et aux membres de leurs familles, leur permettant l'accès gratis au restaurant et au cinéma pour un nombre de représentations et de repas, déterminé par le comité. Le soldat Gérard Lafleur, blessé, revenu récemment du front a été le premier à bénéficier de ce privilège.

* * *

La partie de cartes de dimanche prochain ser aussu la direction des jeunes gens de la paroisse. On prévoit que ce sera un succès.

C'est la France, sans doute, qui nous a donné cette belle langue; mais, je le répète, ce sont les Canadiens qui l'ont conservée.

Jules Tardivel.

TANGENT

Le 20 février naissait Joseph Rolland Emile Chénard, fils de M. et Mme Philippe Chénard (née Aurore Portelance). L'enfant reçut le sacrement de baptême dimanche après-midi, le 25. Les parrain et marraine furent M. et Mme Rolland Portelance. M. Rolland Portelance en service militaire outre-mer, fut représenté par son père Ernest. Félicitations aux heureux parents.

* * *

M. Steeve Purcha, fils de M. et Mme Albert Purcha, envoyait dernièrement un télégramme à Tangent, disant qu'il était en territoire européen.

* * *

Dans le moment le soldat Paul-Emile Thibault, fils de M. et Mme Cyrille Thibault, passe une quinzaine dans sa famille.

SPIRIT-RIVER

Le personnel de l'hôpital Ste-Croix désire remercier toutes les personnes qui ont contribué à faire un succès du dernier thé, les Dames auxiliaires méritent de cordiales félicitations.

* * *

La semaine du 20 février rappela le glorieux centenaire de l'arrivée à Ottawa des Soeurs Grises de la Croix. C'est bien en 1845 que quatre Soeurs Grises quittaient Montréal pour commencer un établissement à Bytown, ainsi nommé dans ce temps-là. Nos Soeurs Grises de la Croix de l'hôpital Ste-Croix se sont unies à toutes les Soeurs de la Congrégation pour fêter ce grand jour.

Il y eut une messe chantée le 20, dans leur chapelle, par le R.Père Curé. La chapelle ainsi que les différents locaux étaient décorés pour la circonstance.

1845-1945 — 100 — Vive Mère Bruyère!

* * *

Lundi matin, à 10 heures, un service solennel a été chanté par le R.P. L.-J. Binet, o.m.i., curé de la paroisse, pour le repos de l'âme du R.P. J. Gérard, o.m.i. Ce révérend Père a été curé ici de 1921 à 1931. Ce service a été chanté à la demande des paroissiens reconnaissants.

Lisez et faites lire la Survivance

La France aura son or et ses biens

Ottawa. — On a annoncé que le gouvernement canadien remettra au gouvernement de Gaulle tout l'or et autres biens français se trouvant dans le Dominion. Une déclaration dans ce sens a été faite par le département des Affaires extérieures.

Cette nouvelle coïncidait avec l'arrivée à Ottawa de M. Jean Hauteclocque, premier ambassadeur du gouvernement provisoire français au Canada.

Les rations d'essence

Ottawa. — M. C.-D. Howe, ministre des Munitions, a déclaré que les rations d'essence pour automobiles ne seront pas diminuées, cette année, mais resteront les mêmes que celles de l'an dernier.

LOS ANGELES

Mme Berthe Chevigny a vendu son établissement de beauté, salon de coiffure. Ce sera un repos bien mérité après 12 années assidues d'occupations et tracas, surtout depuis cette guerre. Un petit groupe s'est réuni chez elle pour célébrer, le samedi soir. On ne se ménagea pas, puisque Mme Chevigny est riche maintenant. On a profité aussi de l'occasion pour célébrer quelques anniversaires de naissance, parmi lesquels celui de Mme B. Godbout et M. Richard Gaumont. Les nègres célèbrent et les banques ferment au jour anniversaire de Mme Godbout, le 12. Quelqu'un nous dit que c'est peut-être aussi parce que c'est l'anniversaire d'Abe Lincoln. Mme Godbout fut la dernière à se faire friser à l'établissement Chevigny.

Que le temps passe vite! Notre jeune homme, Richard Gaumont est 24 ans le 17 de ce mois. Il écrit à sa maman une belle longue lettre qui lui explique pourquoi il fut quelque temps silencieux. C'est qu'il était dans les préparatifs de la prise de l'Ile de Luzon. Il était sur un "support carrier". Son histoire est des plus intéressantes. Il nous parle des masses de bateaux, d'hommes de munitions, et provisions. Les Japonais savaient bien qui ils étaient mais ne pouvaient que les "graffigner" de temps en temps. Le petit "carrier" de Richard fut un des protecteurs de l'avant-garde. Comme vous le voyez, Richard vit tout. L'immense flotte s'avança à travers les Iles Filippines centrales, la plupart encore tenues par les Japonais; puis elle s'élança dans la Mer de Chine. Ce ne fut qu'en route que les hommes apprirent où ils allaient. Enfin, voilà Richard rendu en face du "Lingayen Gulf". On aperçevait un avion ennemi, s'élançant d'une hauteur de 7000 pieds vers eux. Et c'est le "carrier" de Richard qu'il a choisi! Comme il descend et grossit vite! Les canons du "carrier" tirent à toute volée. Ils ont dû atteindre soit le pilote, ou le contrôle, ou les deux, puisque l'avion passa au-dessus du "carrier", sans laisser tomber aucun bombe. Il allait éclater en mille miettes dans la mer, assez près de l'avant du bateau pour que de ses débris blessent un officier et un matelot. Peu après, Richard est dans le "Lingayen Gulf". Les avions de son "carrier" bombardent la côte. Bon travail font-ils puisque de temps en temps le "gros bonnet" leur envoit l'encouragement de " well done".

Le 8 janvier, la nuit, les bateaux de troupes, les précieux, arrivent. Quel spectacle! C'est qu'il y en avait une ligne de 70 milles de long. Les avions et les bateaux de guerre en ont grand soin. Ce fut un des avions du "carrier" de Richard qui lança le signal aux bateaux de guerre d'élever leur tir plus avancé sur le terrain à l'instant précis que les troupes se mirent à débarquer. Ceci aux premières heures du 9 janvier. Comme vous le voyez, Richard et son groupe étaient bien là.

Aucune vie ne fut perdue sur ce "carrier". Mais après la grosse peur de "l'avion japonais", l'assistance au service religieux s'est trouvée considérablement augmentée. Depuis l'affaire de Leyte, en octobre et novembre, à laquelle Richard participa, cette invasion de Luzon se préparait. Les quelques jours avant et pendant l'invasion furent très fatiguants. Le "carrier" revint décoré de petits drapeaux japonais peints sur ses ponts, rapportant le bon travail de ses aviateurs et fusilleurs.

R. Thibaudeau.



Préparons l'éleveuse pour les poussins

"Soyez prêts à recevoir vos poussins et à prendre soin dès qu'ils arrivent," dit M. R.-M. Hopper, de la ferme expérimentale de Brandon, Manitoba. C'est là une condition essentielle au succès. La première précaution est de préparer, s'il en est besoin, et de nettoyer à fond le logis ou cabane qui doit les abriter. On examinera les portes, les châssis pour supprimer tous les courants d'air. Pour enlever toute la saleté accumulée qui pourrait être une cause d'infection, on nettoiera à fond l'intérieur du bâtiment et on le récurera avec une solution d'eau et de lessive. Un vieux balai usé fait une excellente brosse pour ce récurage. Lorsque les surfaces du bâtiment sont sèches on les arrose sous pression avec un bon désinfectant. Le blanchiment au lait de chaux rand l'intérieur plus clair, et c'est aussi une bonne précaution sanitaire. Quand on se sert de lait de chaux, on peut y mélanger le désinfectant et l'appliquer en même temps. Toutes les parties du mobilier — nourrisseurs, auges, abreuvoirs, etc. — doivent aussi être nettoyées et mises en bon état.

Cet examen devrait se faire aux tout premiers jours de la saison, pour que l'on puisse commander toutes les parties nécessaires longtemps d'avance. On examinera les tuyaux du poêle pour voir s'ils sortent des piqûres de rouille et on les remplacera s'ils en ont. Les poêles d'éleveuses sont pourvus de thermostats pour régler le tirage. On essaiera ces thermostats pour être sûr qu'ils fonctionnent bien. On les mettra pour cela dans de l'eau chaude pour voir s'ils se dilatent. Les thermostats qui ne se dilatent pas n'ont aucune valeur. On mettra le poêle en place et on le fera fonctionner plusieurs jours avant l'arrivée des poussins. De cette façon le logis sera bien réchauffé et le conducteur s'habituera à la façon d'attiser le feu et de régler le tirage pour maintenir la bonne température. C'est une bonne précaution que de suspendre un thermomètre au bord du capuchon de l'éleveuse, de telle façon que le bulbe du thermomètre soit à environ deux pouces du plancher. Il devrait enregistrer une température d'environ 95 degrés F et être maintenu à ce point pendant la première semaine de l'élevage.

Pour empêcher les courants d'air sur le plancher, c'est une bonne précaution que de rechausser l'extérieur de la cabane d'élevage jusqu'à une hauteur d'environ deux pieds. Une cabane bien construite, sans courants d'air, est plus facile à maintenir à la bonne température et c'est aussi celle qui coûte le moins cher à chauffer. De même que pour les pièces de réparation, on devrait se procurer longtemps d'avance le charbon pour le poêle.

Grains pour les porcs

Les essais d'alimentation de porcs conduits à la Station expérimentale fédérale de Kapuskasing, Ontario, montrent que sur les mélanges de grains employés, celui que se composait de deux parties d'avoine pour une partie d'orge a produit le plus de profit chez les jeunes porcs jusqu'au poid de 75 livres. Entre ce dernier point et celui de 200 livres, les proportions inverses, c'est-à-dire deux parties d'orge et une partie d'avoine, étaient les meilleures.

Arbres fruitiers sur les prairies

La Station expérimentale fédérale de Morden, Manitoba, rappelle aux colons des Prairies qu'il est bon de planter quelques pommiers, poiriers et pruniers hybrides, à intervalles de trois à cinq ans. Ces arbres fruitiers ne sont pas parfaitement adaptés aux conditions locales de climat. Ils auraient besoin de plus d'humidité, d'hivers plus courts et plus doux. Lorsque l'hiver est très rigoureux les arbres qui ont porté une récolte abondante de fruits la saison précédente, perdent souvent beaucoup de leur vigueur tandis que les jeunes arbres en état vigoureux ont plus de chance de survivre et peuvent prendre la place des vieux arbres.

La Suède reste neutre

Stockholm. — On croit savoir que la politique de neutralité de la Suède n'a pas été changée par la déclaration de guerre de la Turquie à l'Axe. Le ministère des affaires étrangères n'a fait aucun commentaire, mais selon d'autres sources bien informées, on croit que la Suède n'a pas reçu d'ultimatum pour déclarer la guerre à l'Axe, comme condition de la participation à la conférence de San-Francisco.

Au cours des années de 1939-43, la Station de pépinière fédérale de Indian Head, Sask., a distribué aux cultivateurs une moyenne de 180,732 arbres à feuilles persistantes et 2,543,141 arbres à feuilles caduques.

LAMOUREUX

Dimanche dernier avait lieu l'assemblée annuelle des Dames d'autel dont le but était de former une nouvelle organisation pour l'année courante. Après quelques minutes de délibération, il a été décidé de désigner d'avance et pour chaque mois, une famille qui donnera la partie de cartes. Séance tenante, cinq familles se sont mises au programme. Nous sommes donc assurés d'avoir régulièrement tous les mois, une soirée familiale, puis un pique-nique avec souper et concert. C'est la famille Edmond Gaumont qui ouvre le feu et donnera sa soirée dans le courant de mars. Tous, nous ferons de notre mieux pour l'encourager et l'aider à remporter le meilleur succès possible. Nous ferons connaître chaque mois les noms des personnes en charge et la date de la soirée.

* * *

La grippe rôde dans certains quartiers de la paroisse et semble nous avertir de prendre garde aux changements brusques de température si fréquents à cette saison de l'année.

LEGAL

Dans la Ligue de hockey, les joutes éliminatoires entre les équipes de Morinville, Legal, Vimy et Westlock semblent laisser cette dernière au premier rang. Dimanche, Westlock a remporté une victoire sur Legal, 2 à 1. Sur douze parties, depuis décembre, Westlock en a gagné 9, Morinville 8, Legal 7, et Vimy 3.

Il est à remarquer que tout le long de la saison, l'équipe de Legal est restée la même, sans changement ni renfort, sous la présidence de M. Pat. Montpetit et la direction de M. l'abbé Primeau. M. Normand Létourneau a agi comme arbitre indiscutable. Les joueurs ont été Lucien Létourneau, Joseph Nault, Denis Mercier, Pierre Brisson, Paul Mercier, Henri Préfontaine, Bernard Chénier, Charles Clément, Eloi Proulx, Léon Dumaine, Réal Caouette, Léopold Toupin.

Le club n'a mérité que des éloges pour son esprit sportif, exempt de rudesse. Très peu de punitions ont été encourues et aucune dispute ne s'est présentée. Des remerciements sont offerts à MM. Georges Montpetit, R.-W. Graves, Jos. Préfontaine, Rodolphe Garneau, Octave Préfontaine, Léo Garneau qui ont mis généreusement leurs personnes et leurs voitures à la disposition des joueurs.

* * *

M. et Mme Léon St-Martin sont les heureux parents d'un fils qui a reçu au baptême les noms de Francis Jacques. M. et Mme Jean-Baptiste St-Martin ont été parrain et marraine.

* * *

M. et Mme Jean Rivard, Mlle Lambert, ont assisté à Picardville, aux funérailles de M. Adélard Garon, ancien voisin de M. Rivard.

* * *

M. et Mme E. Comeau ont quitté Legal après avoir disposé de leur roulant. M. Eugène Vaudan d'Egremont prendra possession de la terre prochainement. Mme Vaudan est la fille de M. et Mme Willie Boisvert.

Un peu en retard

Chipman, Nouveau-Brunswick. — M. et Mme Wesley Fulton sont les heureux parents de leur premier enfant à naître en 27 ans de mariage. C'est une fille. Le père, un fermier à sa retraite, est âgé de 64 ans et son épouse en a 48.

Marché

Les prix du marché d'Edmonton

Avoine—

2 C.W.	41½
3 C.W.	40½
Fourrage No 1	38½
Fourrage No 2	37

Orge—

1 C.W.	50¾
2 C.W.	50¾
3 C.W.	50¾

Seigle—

2 C.W.	106¼
3 C.W.	101¼

Bétail—

Veaux de choix	11.25 à 11.75
Bouvillons de choix	11.00 à 11.75
Ordinaires	10.00 à 11.00
Génisses de choix	10.50 à 11.00
Ordinaires	9.00 à 10.00
Vaches de choix	8.50 à 9.00
Taureaux	5.00 à 7.00

Beurre—

No 1, 34½; No 2 32½ No 3, 30½

Crème—

No. 1. 42; No. 2, 37.

Oeufs—

Grade A large	29
Grade A medium	27
Poulettes	21

Souscription lancée par l'A.C.F.A.

Un nouveau centre vient d'ajouter son nom à la liste de souscription organisée par l'A.C.F.A. En effet, nos compatriotes de McMurray viennent de nous faire une première remise, en nous promettant d'autres versements. Merci.

Parmi les derniers changements dans le pourcentage, signalons: **Joussard** rendu à 150; **McLennan**, qui est monté à 123; **Ste-Lina** approche du tableau d'honneur avec 93; **Edmonton** atteint 80; **Bonnyville** est passé de 56 à 77; **Vegreville** qui n'avait que 20 est rendu à 70.

Félicitations à la Rivière-la-Paix qui a dépassé son objectif régional!

20 paroisses sont en ce moment au tableau d'honneur.

Nous donnons ici le pourcentage de chaque paroisse selon le rang qu'elle occupe.

	Pourcentage
Red Deer	368%
Cluny	182
Lafond	152
Joussard	150
Donnelly	146
Castor	140
St-Edouard	138
Lac Froid	135
McLennan	123
Trochu	122
Vimy	115
Mearns	108
Eaglesham	105
Jean-Côté	104
Villeneuve	103
Tangent	102
Spirit River	100
Calgary	100
Codesa	100
Peace River	100
St-Paul	98
Ste-Lina	93
Lamoureux	89
Girouxville	85
Morinville	82
Beaumont	80
Edmonton	80
Bonnyville	77
Falher	77
Picardville	75
Chauvin	71
Pincher Creek	70
Vegreville	70
Fort Kent	68
La Corey	56
Legal	50
Plamondon	37
Guy	35
Thérien	29
St-Albert	24

SAINT-PAUL

Baptêmes:—

Le 28 janvier, Catherine Marie Mathilda, fille de M. et Mme Philippe Comeau. Parrain et marraine, par procuration: Lazare Cazer et Mathilda Ouellette, représentés par Albert Hurtubise et Mable Ouellette.

* * *

Le 11 février, Marie Cécile Yvette, fille de M. et Mme Philippe Lafrance. Parrain: Charles Lafrance; marraine: Irène Gagné.

* * *

Le 11 février, Jeannette Marie Bernadette, fille de M. et Mme René De Moissac. Pararin et marraine: M. et Mme Théodoric Joly, grands-parents de l'enfant.

* * *

Le 11 février, Jeannine Marie Germaine, fille de M. et Mme René De Moissac. Parrain et marraine: M. et Mme Jacques De Moissac, grands-parents de l'enfant.

* * *

Le 11 février, Joseph Jean-Louis, fils de M. et Mme Louis Bérard. Parrain: Thomas Bérard; marraine: Rose Bérard.

* * *

Le 18 février, Joseph Alexandre Arthur, fils de M. et Mme Arthur Guité. Parrain et marraine, par procuration: Alexandre Stoughton et Evéline Nault, représentés par M. et Mme J.-A. Lapierre.

* * *

Le 20 février, Joseph John Kevin, fils de M. et Mme Philippe Delaney. Parrain et mararine: M. et Mme Richard Larkin.

* * *

Le 25 février, Marie Lorraine Eva Suzanne, fille de M. et Mme Paul Blouin. Parrain, par procuration: Napoléon Bergeron, représenté par Roland Bergeron; Marraine: Eva Bergeron.

* * *

Samedi soir, vers les 8 heures moins quart, un incendie détruisit de fond en comble l'édifice du "Curling". Une fournaise surchauffée à ce qu'on dit, a été la cause de ce désastre. La bâtisse n'était assurée que pour à peu près la moitié de sa valeur. Nos sympathies à M. Georges Julien qui en était le propriétaire.

En visite chez M. et Mme Joseph Paré: Mlle Jeanne Théroux, de Warwick, soeur de Mme Paré.

Mme Victoria Boutin, mère de Mme J.-M. Fontaine est revenue d'un beau voyage à Didsbury et Calgary, où elle a visité ses nombreux amis.

FORT KENT

Depuis quelques semaines les tempêtes de neige se succèdent; le highway a dû être fermé aux autos et même les camions ont dû être mis de côté.

* * *

Le soldat Georges Michaud passe quelques jours de congé dans sa famille avant de retourner à son nouveau poste à Sussex, N.-B. Il était accompagné de sa tante, Mme Rose-Anna Larochelle, d'Edmonton.

* * *

Le soldat Lionel Croteau a eu son nouvel appel pour l'armée. Il sera regretté, car il était le bras droit de la famille.

* * *

Dimanche soir, la classe des "Junior" donnait une soirée dans le sous-sol de l'école, au profit de la Croix ouge. Nos jeunes se sont surpassés pour remplir chacun leur rôle; tous méritent des félicitations. La soirée débuta par une partie de whist. Les heureux gagnants furent Paul Mercier et Claude Michaud, tandis que les prix de consolation allèrent à Mme Alton, et Mlle Cécile Campeau.

Espérons que nos jeunes nous reviendront encore.

LA COREY

Dimanche après la messe, notre Caisse populaire tenait son assemblée annuelle. M. L. Handfields, notre président sortant de charge, fut réélu au comité des directeurs. Deux autres directeurs, E. Bonin et J.-B. Rémillard étant absents, durent être remplacés par J.-A. Ouellet et Louis Dumaine, Sr. On réélit A. Bureau au comité de crédit. M. le curé fut également nommé de nouveau au comité de surveillance avec André Rémillard pour remplacer A. Limoges laissant la caisse.

Le nouveau président sera choisi bientôt par les nouveaux directeurs.

M. Louis Bureau, secrétaire donna, le rapport financier de l'année écoulée et nous révéla que la caisse possédait $4,958.93 dont $1,747.03 en parts; $3141.-74 en dépôts; $31.91 en fonds de réserve et $38.25 en profits après avoir distribué donne $17.71 en remises sur emprunts, ce qui constitue 25 pour cent des intérêts sur dépôts; $18.82 en dépenses et $9.56 ajoutés au fonds de réserve. Il fut décidé de donner une ristourne $5,124.00 fut prêtée aux membres.

D'après le rapport du président, on put voir le progrès considérable accompli pendant l'année. La jolie somme de $5,124.00 funt prêtée aux membres. L'année se terminait avec 69 membres.

* * *

Ed. Beaudry qui nous laissait au commencement des hostilités pour s'enrôler dans l'armée, vient de nous revenir d'Italie pour un congé de 30 jours bien mérité.

* * *

Nous apprenons également que Rolland Limoges est rendu à Debert, N.-E., où il doit sans doute s'embarquer prochainement pour outre-mer. Son frère Edouard laissera prochainement Regina pour l'Ontario.

* * *

Rolland Duchêne a été rappelé de nouveau en ville par le service militaire.

En langue espagnole

San Juan, P.R. — Un bill soumis à la Législature de l'île stipule que l'enseignement dans les écoles publiques de Puerto-Rico devra être donné exclusivement en langue espagnole. L'anglais était la langue officielle de l'enseignement depuis que les Etats-Unis avaient établi le système scolaire ici en 1899. Rafael-Arjona Siaca, ancien juge de district et avocat de l'indépendance de l'île, a proposé le projet de loi et déclaré que l'enseignement actuel en langue anglaise est "absurde" et "antipédagogique".

BEAUMONT

Dimanche, le 18, M. Bouvier est venu nous donner des films sur la guerre et quelques autres sujets. L'assistance était assez considérable.

* * *

Cette semaine, le choeur de chant se réunissait afin d'organiser une soirée dont les recettes serviront à payer les chaises installées dernièrement pour tous les chantres et les chanteuses. Cette soirée aura lieu bientôt. Espérons que tout le monde se fera un devoir et un plaisir de venir encourager ces Demoiselles et ces Messieurs. Qui ne doit pas quelque chose au choeur de chant? Il se dérange pour les mariages, les services; chaque fois que nous en avons besoin.

* * *

M. Donat Durand, parti à la fin de novembre pour l'Est, est de retour. Arrivé ici il y a une trentaine d'années, c'était la première fois qu'il retournait là-bas. Il a trouvé que les gens et les choses avaient beaucoup changé.

* * *

Mme Napoléon Bérubé se rétablit tranquillement.

* * *

M. et Mme Emile Morin sont les heureux parents d'une petite fille. Parrain et marraine: M. et Mme Emile Goudreau.

* * *

Lundi dernier, il nous faisait plaisir d'entendre au poste CKUA les jeunes du Juniorat. Nous pouvions nous croire avec eux.

VILLENEUVE

Dimanche soir avait lieu l'assemblée mensuelle du CYO. L'assistance fut assez nombreuse. Le comité a décidé d'avoir une partie de cartes à la salle paroissiale, dimanche le 11 mars. De beaux prix seront offerts aux gagnants. Un concert préparé par les membres du C.Y.O. sera suivi d'un goûter. Nous invitons tous les gens des paroisses environnantes à venir se divertir.

* * *

M. et Mme Alfred Martel nous laissaient lundi pour la côte du Pacifique. Nous espérons que le climat pourra améliorer la santé de M. Martel

* * *

Etaient de passage à Villeneuve à la fin de la semaine: Mme Napoléon Breault, de Picardville, chez M. et Mme Félix Comeau; Mlle Lorette Borlé, étudiante garde-malade à Edmonton, chez ses parents, M. et Mme P. Borlé; le soldat Elphège Hébert, stationné à Petawawa, Ontario, chez ses parents M. et Mme Rosaire Hébert.

Jean Sélon.

Un conte de fée

Glasgow. — Georges Bernard Shaw a dit que la conférence de Crimée est un "incroyable conte de fée". Il prétend que c'est Staline qui a fait le beau et le mauvais temps à la conférence. Au sujet de la Pologne, Lublin a battu Londres, tandis que Washington ne savait pas quoi dire.

— Nouvelles Locales —

Un appel aux gens de langue française

Les dernières nouvelles qui nous viennent de France font toutes ressortir la situation effroyable à laquelle sont réduits les malheureux Français au cours de ce dernier hiver, le sixième de cette longue et horrible guerre; non seulement il y a en France pénurie de vivres et de vêtements, non seulement les enfants sont privés de lait, mais il est devenu impossible de se procurer du bois ou du charbon. La situation a atteint un tel degré de gravité qu'à Paris on a dû mobiliser les troupes pour empêcher les gens d'abattre les arbres des boulevards et que nombre de personnes en sont réduites à brûler leurs livres pour chauffer leur café du matin.

Emus par le spectacle de tant de misères, les membres du "Cercle Français" ont décidé d'organiser une grande soirée dramatique et musicale au bénéfice des enfants français victimes de la guerre.

Placée sous le haut patronage de l'Honorable lieutenant-gouverneur J.-C. Bowen, cette soirée comprendra un programme des plus variés. Outre des morceaux de chant, d'orgue et de piano par des artistes réputés de notre ville, les étudiants présenteront une comédie improvisée dont l'action a lieu à Edmonton même, dans une maison de pension pour étudiants.

Déjà de nombreuses personnalités de langue anglaise ont promis leur concours; mais le succès de cette soirée ne sera pleinement assuré que si la population de langue française répond avec enthousiasme à l'appel des étudiants.

Je suis convaincue que, tous, Canadiens français et Français de France, vous vous trouverez réunis le 9 mars prochain dans la salle de Convocation de l'Université et que par cet acte de solidarité vous manifesterez votre grande sympathie et votre profond attachement à ce vieux pays de France, lequel, dans un monde désaxé, dans un monde de confusion, reste encore le pays où suivant Maurois "on a le plus grand respect pour l'homme en tant qu'individu".

En répondant à ce vibrant appel des étudiants, non seulement vous aurez la perspective de passer une agréable et amusante soirée au cours de laquelle vous entendrez de jeunes Canadiens-Anglais s'exprimer admirablement dans votre belle langue, mais vous ferez mieux encore: vous servirez la plus noble des causes par un acte de charité. Or, n'est-ce pas un grand poète qui a dit: "Donnez, l'aumône est soeur de la prière".

Marguerite Primeau, étudiante,
Université d'Alberta.

N.B.—On peut se procurer des billets d'entrée au magasin de M. J.-W. Pigeon, sur l'avenue Jasper.

CALGARY

Après avoir passé un congé de quelques semaines parmi nous, l'ami Roland Cabana, sous-officier en service actif dans la marine, est retourné à son poste à Halifax. Les meilleurs souhaits des paroissiens de Sainte-Famille t'accompagnent partout où le devoir t'appellera, Roland; et reviens-nous encore avant longtemps.

* * *

M. et Mme L.-L. Plotkins ont reçu la nouvelle que leur fils, l'officier-pilote Léon Plotkins, est revenu au Canada et est en route pour Calgary. L'officier Plotkins était en Angleterre depuis 2 ans. M. L.-L. Plotkins est le gérant de la compagnie Lion Oils Ltd.

* * *

Nous regrettons que Mme McKenzie, mère de Alice Gassowski, ait dû subir une opération sérieuse à l'hôpital Ste-Croix. Son état de santé va en s'améliorant, de jour en jour.

* * *

Mme Brotherton, ancienne paroissienne de Ste-Famille, est décédée la semaine passée. A la famille nous offrons nos sympathies.

* * *

Le docteur Beauchamp, d'Edmonton, était en visite chez le docteur et Mme Beauchemin.

* * *

En visite chez M. et Mme R.-M. Spence, M. et Mme Cormier, des Trois-Rivières, P.Q.

* * *

Lucien, où es-tu ? Nous ne t'avons pas vu depuis belle lune.

* * *

Mme A. Cunningham, propriétaire du Style Beauty Salon, se remet tranquillement d'une blessure au pied reçue lors de son voyage aux Etats-Unis.

* * *

L'ami Lampron a voulu sympathiser avec ceux qui ont la grippe et a dû depuis quelques jours garder le lit.

* * *

Jules n'était pas à la paroisse dimanche. On dit qu'il se servait du train-express, cette journée-là.

GIROUXVILLE

M. et Mme Hervé Blanchette sont de retour d'un voyage de 2 mois dans l'Est.

* * *

M. E. Gouin nous est revenu d'une visite à sa famille et à ses amis en Saskatchewan et aux Etats-Unis.

* * *

M. J. St-Arnaud est de retour d'Edmonton où il est allé suivre des conférences sur les organisations coopératives de la province.

* * *

Mme A. Charland, de Donnelly, est venue passer quelques jours chez sa mère, Mme H. Deslauriers.

* * *

M. et Mme Donat Lafontaine nous ont quittés pour établir leur résidence aux environs de McLennan. Nous leur souhaitons bonne chance dans leur nouvelle entreprise.

* * *

Le Cercle des Fermières a tenu sa seconde assemblée jeudi dernier. Une dizaine de nouveaux membres sont venus grossir le petit noyau qui atteint le nombre d'environ 40. Les assemblées sont très intéressantes et généralement bien suivies.

Le Rév. Père Curé vient nous donner une causerie et répondre à la boite aux questions.

Ensuite les ouvrages tissés depuis la dernière assemblée sont exposés et admirés.

Le temps passe si vite qu'on a hâte de se réunir de nouveau le mois suivant.

Situation difficile

Windsor. — Une aventure assez curieuse vient d'arriver ici. Une jeune fille de 19 ans qui devait épouser un marin, a dû changer son itinéraire lorsqu'elle fut appréhendée par la police pour un vol de $220. à une compagnie de travail.

Pendant que son futur l'attendait à l'église, la jeune fille réclamait la clémence de la Cour. Admise à caution, elle se rendit à la cérémonie mais arriva, hélas! en retard. Le jeune homme demanda quelque temps pour réfléchir à la situation. Le cas en vaut la peine.

Annonces classifiées

Avis

A nos abonnés d'Edmonton

Tous nos abonnés d'Edmonton qui veulent faire paraître des nouvelles dans la Survivance peuvent le faire en s'adressant directement à notre journal. **Téléphone: 24702.**

Si ces nouvelles sont quelque peu longues, on devra les envoyer par écrit, et signées d'un nom responsable.

Nous prions nos lecteurs de nous envoyer les nouvelles au plus tard le mardi.

Mariage Lambert-Boucher

A Sudbury, Ont., avait lieu dernièrement le mariage du lieutenant Lucien Lambert, fils de Mme J.-E. Lambert, d'Edmonton, avec Mlle Rita Boucher, fille de M. et Mme J. Boucher, de Sudbury, Ont. La mariée était accompagnée de son père; M. J. Vettorel, autrefois d'Edmonton, servait de témoin au nouveau marié.

Religieux libéré aux Philippines

Parmi les religieux que les troupes américaines ont délivrés, en s'emparant des Philippines, se trouve le R.P. André Pigeon, prêtre des Missions Etrangères, originaire du Canada. Le R.P. Pigeon est le neveau de M. J.-W. Pigeon, marchand bien connu d'Edmonton. Il y a quelques années, en 1940, un an avant la déclaration de la guerre dans le Pacifique, le jeune religieux s'était arrêté à Edmonton, en route pour ses missions. La nouvelle de sa délivrance, survenue à Santo Thoma, nous est parvenue par l'intermédiaire de la Croix-Rouge. Il est probable que nous aurons le plaisir de saluer de nouveau notre jeune compatriote, car il est en route vers le pays natal.

BROSSEAU

A la grande surprise des hommes d'affaires, l'hôtel de Duvernay vient d'être vendu au prix de $11,000.00 (onze mille) à M. Yakimchuck, de Hairy-Hill.

* * *

M. et Mme William Burke, ex-propriétaires de l'hôtel Riverside, à Duvernay, iront demeurer à Edmonton où ils ont acheté une maison. Samedi, après souper, dans la salle paroissiale, un groupe d'amis leur firent un "farewell party".

* * *

La maison et les lots de M. Basil Théroux, à Duvernay, ont été achetés par M. Bernard Wirachowsky.

Ce dernier transportera cette vieille relique des Théroux sur sa ferme située sur une colline qu'on appelait au début de la colonisation de Duvernay "La Côte à Lacombe" (Lacombe Hill).

Que les historiens qui écrivent la vie apostolique du Père Lacombe, o.m.i., n'oublient pas que le grand missionnaire a vécu et résidé à Duvernay et à Brosseau. Aujourd'hui même, en arrière de la maison de M. Jos. Brosseau, on voit encore les vestiges du petit presbytère du bon Père Lacombe.

* * *

A Beauvallon, mission de Brosseau, M. Alphonse Roberge a vendu sa ferme. Après l'encan de ses biens, le 19 mars, M. et Mme Roberge iront passer quelques mois à Vancouver. Leurs deux fils, et la petite Blanche resteront pensionnaires au couvent de Clandonald.

* * *

M. et Mme Armand Mercier, de Beauvallon, partent pour Vegreville. M. Mercier y prendra charge de l'élévateur United Grain Growers.

* * *

Sont à l'hôpital et sous les soins du médecin, à Edmonton: Mme Jos. Brosseau, Mlle Madona Wirachowsky, MM. Emile Coutu et Armand Vincent, Mme Alexandre Brosseau.

* * *

Pour ceux qui nous demandent où est rendu M. Stan Aucoin—ancien juge de paix à Duverany—qu'ils sachent que M. Aucoin vit à Edmonton depuis la nouvelle année.

* * *

En visite à Brosseau ou Duvernay: Mme Lesburg, de Villeneuve; Mlle Jeanne Théroux, de Warwick.

* * *

En terminant notre journal paroissial, il nous arrive la nouvelle que Mme Paul Tessier, de Duvernay, apprend que l'un de ses frères du Lac La Biche est décédé.

Les boissons en Saskatchewan

Regina. — Les profits de la Régie des liqueurs de la Saskatchewan pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1944 se sont élevés à $3,335,872, suivant un rapport déposé à la Législature. Le total des ventes s'est chiffré par $12,155,223.

SCENE DE PAIX AU MILIEU DE LA GUERRE



Tout paisible que paraisse la scène ci-dessus photographiée près de la ligne de feu sur la frontière de Belgique et de Hollande elle n'en trahit pas moins que la guerre a passé par là. En effet, derrière le troupeau de moutons on peut apercevoir des amas de bidons d'essence vides abandonnés par les nazis. Au premier plan, le capitaine D. Whiteside, de Montréal, se lie avec le jeune berger belge et son chien.

Comment nos ancêtres savaient coopérer

par Françoise Gaudet-Smet

Nos ancêtres de la terre ignoraient peut-être les mots dont on se sert aujourd'hui pour dresser des cadres d'entr'aide. Mais ils savaient tout de l'essence même de l'esprit de la coopération. Et ils la pratiquaient. C'était le temps des corvées.

Entre voisins

Pour lever une grange, pour rebâtir un voisin ou un concitoyen qui avait passé au feu, chacun offrait du bois, des madriers, des soles, des colombages, ses mains et son coeur. Et en quelques clins d'oeil, ça en faisait un de "regreillé".

Les plus pauvres même étaient de cette fête de la bonne entente et de la vraie charité: "Je donnerai de temps", c'était leur premier réflexe de sympathie commune, et la plus touchante de toutes les réponses à une demande de secours.

Donner du temps! On s'en donnait, puis on s'en prêtait, ce qui souvent rapprochait davantage et constituait ce qu'il y a de meilleur dans le don: sa continuité.

Donner du temps! C'est u ngeste qu'il faut magnifier à une époque où personne n'en a plus qu'à vendre.

En corvée pour les foins chez l'un chez l'autre, pour une récolte qui allait se perdre, pour scier du bois, pour battre le grain, pour entailler. Le premier qui était prêt à faire boucherie "tuait" de bonne heure. Et comme il y avait toujours le morceau du voisin, avec celui pour monsieur le curé, il se trouvait ainsi que, pendant tout le mois de décembre, d'un voisin à l'autre, grâce à celui d'en face, celui de gauche, celui de droite, on se prolongeait les avantages de la viande fraîche jusqu'après la quête de l'Enfant-Jésus, dans le temps des Fêtes.

On achetait à deux ou trois des instruments aratoires: on grattait les chemins, chacun son trou et ses bosses, sans espoir d'octroi, parce que cela devait être fait pour le bien commun; à chacun son tour, on entretenait les ponceaux, les levées de fossé sur le chemin du Roy, comme on allait chacun son matin, mener le lait à la beurrerie et les enfants à l'école.

Il n'y avait de bon cheval que ceux qui pouvaient bien **aller à span**: dans les mauvais jours, on allait chercher le docteur à **la relève**. Et s'il s'agissait de conduire le corbillard pour le premier qui partait, on mettait ensemble les plus beaux chevaux du rang.

Famille et pays

Ce qui se passait de si bien accordé autour de la maison commençait d'abord dans la maison. Tout part toujours de là.

Les femmes s'échangeaient des plants de choux, de tomates, de céleri, dans le temps des jardinages, comme elles s'étaient prêté des patrons de couvre-pieds, comme elles avaient fait ensemble la corvée du brayage du lin, celle du passage en lames et du montage du métier, comme elles s'étaient "relevées" l'une l'autre, quand elles "restaient malades".

Cet esprit de charité active, synonyme chrétien du mot coopération, il faut que nous le retrouvions si nous l'avons perdu, il faut que nous le développions dans toutes ses puissances d'extériorisation, si nous l'avons dans notre coeur. C'est le rayonnement qu'il faut maintenir et prolonger.

A une époque de matérialisme dégoûtant, à un siècle farci de statistiques qui évaluent — apparemment — tant de richesses qui ne peuvent pas tenir dans les chiffres, il reste qu'on ne peut même pas juger des forces réelles d'une collectivité religieuse, ou s'affichant comme telle, par le nombre de ses adhérents et par les mouvements extérieurs de leurs manifestations confessionnelles. C'est plus loin que les gestes publics qu'il faut explorer, car il y a tant de corps, mais si peu d'âmes.

Les défauts des anciens ne sont pas disparus, ni les chicanes à propos des clôtures et des fossés de lignes. Il persiste, ce vieux fond de rivalité et de haine. Partout où il y a l'homme, il y a de l'hommerie...

Des voisines se boudent, deviennent des ennemies irréconciliables, tout en prenant chaque dimanche de l'eau bénite dans le même bénitier, parce que l'une a eu un prix à telle exposition, un prix de cinquante cents, s'il vous plait. Devenues concurrentes à quarante ans, comme les petits de sept ans qui ambitionnent une image, comment voulez-vous qu'elles se prêtent leur patrons, qu'elles se communiquent leurs inventions, qu'elles s'entr'aident?

Petite et pauvre cause: grands et tristes effets. Pas d'entente avec le premier voisin. Pas plus avec ceux du reste du rang. Et moins encore avec les gens du village.

Chicanes de voisins. Chicanes de villages. Chicanes de paroisses. Faut pas oublier "le conseil de comté"... Chicanes de provinces. Chicanes de pays. Evidemment: tout cela dépend d'Hitler... Oui...

Si nous savions, pour honorer tous ceux que nous avons perdu, nous souvenir de ce qu'ils furent, tous ces anciens de bonne race qui savaient s'aider et s'aimer, qui savaient "se donner du temps", quand ils n'avaient pas autre chose. Ils avaient du coeur et du vrai sens chrétien. Rien qu'avec cela, on fait des saints.

Nous demandons la paix dans le monde? Savons-nous la faire en nous-mêmes et autour de nous? Nous appelons la victoire? Savons-nous l'organiser au moins pour jusqu'au troisième voisin?

(Ensemble).

Les allocations familiales

Charlottetown. — M. Brooks Claxton, ministre fédéral de la Santé, a annoncé que l'enregistrement des familles pour la distribution des allocations familiales, est presque terminé dans l'Ile du Prince-Edouard. Il commencera dans le reste du pays, le 15 mars prochain.

Dans l'Ile-du-Prince-Edouard, cet enregistrement commencé le 1er février dernier, a porté sur 10,000 familles, environ. Il a servi d'expérience sur la façon idéale de procéder dans le reste du pays.

On sait que les allocations seront distribuées à compter du 20 juillet prochain, et entraineront une dépense de $200,000,000 par année.

Avis aux créanciers

Succession de feue Amanda Bouchard, veuve, de St-Albert, Alta.

Avis est par les présentes donné que toutes les personnes ayant des réclamations contre la succession de la défunte Amanda Bouchard, décédée le 24 janvier 1945, sont tenues de faire à Me **Paul Emile Poirier**, avocat de l'exécutrice DesNeiges Beaudry, Edifice Banque Royale, Edmonton, Alberta, le ou avant le 1er avril 1945, l'état complet et dûment vérifié de leurs réclamations et des toutes sûretés détenues par elles et qu'après cette date l'exécutrice distribuera les biens de la défunte entre les ayants-droits ne tenant compte que des réclamations ainsi présentées ou qui auront été portées à sa connaissance.

Edmonton, ce 8 février 1945.
Paul-E. Poirier,
avocat de l'exécutrice.
Etude Milner, Steer, Dyde, Poirier, Martland & Bowker.
Edifice Banque Royale,
Edmonton, Alberta.

Une messe sous la mitraille en Hollande

Par le lieutenant de section
C.-M. Deschênes

Lorsque je rencontrai le padre René Michaud, à cette base aérienne de l'aviation tactique en Hollande, je le trouvai souriant et enjoué. Ceux qui connaissent la jovialité et l'entrain du chef d'escadrille Michaud ne s'étonneront pas de sa bonne humeur même après l'avant-midi du 1er de l'An. J'ai raconté ailleurs comment ce padre avait eu assez d'ascendance sur ses gars pour les obliger à s'étendre à plat ventre dans la chapelle lors de l'attaque allemande sur les aéroports de l'ouest.

—Mais comment se fait-il que cette petite bâtisse n'ait pas sauté? demandai-je au padre en lui serrant la main et le félicitant de la maîtrise de ses nerfs.

—Le doigt de Dieu était là, répondit-il. Tous les aviateurs présents à la messe n'en reviennent pas de la façon dont ils ont été protégés.

—Vous deviez être nerveux pour continuer la messe?

—Je mentirais si je disais non. A un certain moment je me suis éloigné un peu du canon et j'ai adressé une prière intime au Seigneur. Je suis certain que cet écart de la liturgie sacrée me sera pardonné...

—Lorsque je donnai l'absolution générale à ces jeunes gens sur le sol j'offris en même temps le sacrifice de leur vie. Les éclats de mitrailleuses sifflaient à nos oreilles comme si nous avions été à l'extérieur. Cette petite chapelle fut construite par des ouvriers hollandais et elle n'est faite que de bois recouvert de toile goudronnée. Mais il n'y avait pas d'autre solution que de demeurer en place.

—Cela a duré longtemps?

—Près de vingt minutes qui nous ont paru des heures. Je n'ai jamais en tant de misère à prononcer du latin.

Le padre rit de bon coeur et machinalement tourne et retourne dans sa main l'enveloppe d'un petit obus allemand.

—Vous avez trouvé cela sur la base?

—A deux pas de la chapelle où les traces de la mitraille se comptent par milliers.

Puis, tout à coup, se tournant vers moi, le padre Michaud me regarde d'un air sévère. "Je vous raconte tout cela bien simplement. N'allez pas faire toute une histoire avec ces détails. Après tout, je n'ai fait que ce que tout prêtre aurait fait à ma place. Même un officier ou un sous-officier en charge de tous ces jeunes gens n'auraient pas agi autrement."

Je laisse le padre après avoir causé longuement des dangers de l'heure. Des aviateurs, que je rencontre en flânant près des huttes, me disent en souriant: "C'est à la chapelle que ce'st le mieux".

Lisez et faites lire la Survivance.

HISTOIRE DU CANADA

Mère Catherine de Saint-Augustin

Le Canada

Depuis trois ans, Mère Marie-Catherine de Saint-Augustin désirait de passer au "pays des croix", le Canada. Son Institut possédait à Québec une maison fondée en 1639. Catherine connaissait bien le pays par les **Relations** que les Jésuites envoyaient chaque année en France. Ces **Relations**, on les lisait au couvent des Hospitalières, on les commentait; par elles, on s'animait de pieux désirs. On peut deviner quelles impressions profondes les paroles conquérantes de l'auteur, le valeureux apôtre Paul Le Jeune, faisaient sur les âmes altérées de sacrifices des religieuses Hospitalières de Bayeux. Catherine de Saint-Augustin en était bouleversée.

En 1647, un missionnaire de la Nouvelle-France passa quelques heures au couvent de Bayeux. C'était le P. Vimont, second supérieur des Jésuites en Nouvelle-France. Il connaissait très bien les Hospitalières de Québec. Il décrivit leurs travaux, leurs souffrances et leurs héroïques sacrifices. Il fit miroiter aux yeux des religieuses une vie de sacrifice et de totale abnégation, de renoncement sans compensation humaine. La communauté de Bayeux répondit généreusement à l'appel du missionnaire.

Marie-Catherine de Saint-Augustin s'offrit pour le Canada. Son père, M. de Longpré, s'opposa. Sa tendresse affolée mit tout en oeuvre pour vaincre le désir inébranlable de sa fille religieuse. Il résista aux volontés très claires de la reine Anne d'Autriche, intervenue personnellement en faveur de la jeune fille. Il présenta une requête au Parlement de Rouen pour empêcher la communauté de Bayer de laisser partir sa fille.

L'opposition paternelle dura longtemps. Elle ne fut vaincue que par un effet particulier de la grâce divine. Rendu malade par le chagrin, M. de Longpré voulut lire ces **Relations** qui lui ravissaient sa fille. Il prit celle de 1647, où était raconté le martyre de saint Isaac Jogues. Il en fut retourné; il accorda enfin le consentement tant espéré. Le 12 avril 1647, Mère Marie-Catherine de Saint-Augustin signait l'acte de son engagement aux missions du Canada.

Le P. Vimont, alors à Paris, fixa le départ au 17 de ce mois, et bientôt il conduisit lui-même vers Nantes et La Rochelle les recrues de son choix. Ce fut à Nantes que le 4 mai, ayant ses seize ans révolus, Marie-Catherine de Saint-Augustin fit profession solennelle dans la chapelle de Notre-Dame-de-Toute-Joye, entre les mains du P. Vimont, délégué à cet effet.

Puis ce fut la longue traversée. Parmi les passagers se trouvait le nouveau gouverneur de la Nouvelle-France, M. d'Ailleboust, qui allait remplacer M. de Montmagny. Le navire amiral s'appelait **le Cardinal**, et il fit voile de La Rochelle le 31 mai.

Québec

Après une traversée remplie d'épreuves et de maladies, Marie-Catherine de Saint-Augustin aborda à Québec. Ses deux compagnes et elle furent accueillies avec joie et affection par les Soeurs de l'Hôtel-Dieu. Mais elles durent aussitôt se mettre à l'ouvrage. Sur les navires de la flotille, la maladie avait fait de nombreuses victimes. Et bien pitoyabels ces victimes rongées par l'épidémie qui débarquaient à Québec. On leur prépara un nouveau local, la salle de l'hôpital étant trop petite. Ce n'était alors qu'un pauvre taudis qui ressemblait plutôt à une longue cabane qu'à un hôpital.

Grâce aux bons soins des religieuses, les malades furent bientôt guéris. Le surcroît inattendu de pensionnaires avait épuisé les provisions de bouche et les vivres, et cet hiver de 1648-1649, les Soeurs de l'Hôtel-Dieu eurent à souffrir de la faim.

Dès son arrivée, Mère Catherine de Saint-Augustin se mit à l'oeuvre. Dévorsais sa vie sera toute vouée au service des infortunés. Pour mieux soigner les Sauvages admis, elle apprendra les langues indiennes. On la vit se priver de tout son linge pour tenir proprement ses malades.

L'ère des martyrs

Quand la jeune Hospitalière aborda sur nos rivages, l'ère des martyrs venait de s'ouvrir en Nouvelle-France. Le 4 juillet, un parti d'Iroquois avait surpris et incendié le bourg Saint-Joseph, massacré de nombreux néophytes et tué le missionnaire saint Antoine Daniel. Le 16 mars 1649, ce fut le tour du village de Saint-Ignace, et les saints Jean de Brébeuf et Gabriel Lalemant subirent à leur tour le martyre. Puis les saints Chabanel et Garnier.

Catherine de Saint-Augustin n'avait jamais vu ni connu ces héroïques missionnaires. Un nom la frappa toutefois: celui de Jean de Brébeuf. Les **Relations** et les récits des témoins avaient exalté ses vertus et ses travaux. Le récit de sa mort toucha profondément notre religieuse. Elle le prit pour protecteur au ciel, et lui voua un respect et une dévotion toute particulière. Quand les ossements du martyr furent apportés à Québec, elle eut la consolation de les vénérer.

Un directeur

Parmi les missionnaires du pays des Hurons, se trouvait un des grands apôtres de la Nouvelle-France, le P. Paul Ragueneau. Il fut chargé par la Providence de ramener à Québec les lambeaux sanglants de la nation huronne. Après une horrible randonnée de deux ans, sur des routes jonchées de milliers de cadavres, l'inlassable dévouement, l'attentive charité de tous les moments du P. Ragueneau amenait près de Québec quatre cents Hurons, tristes débris d'une nation jadis puissante.

A son arrivée à Québec, le P. Ragueneau fut nommé supérieur de l'Hôtel-Dieu, et ainsi fut-il amené à diriger dans des voies extraordinaires l'âme d'élite qu'était la jeune Hospitalière venue de Bayeux.

Les épreuves

Sous la main vigoureuse du jésuite, Catherine de Saint-Augustin s'élança sur la voie de la sainteté. Nous ne voulons pas dire ici tout au long les épreuves que Dieu lui suscita. Qu'il suffise d'énumérer les maladies, les peines intérieures de toutes sortes et les attaques visibles des démons.

Car, depuis son arrivée au Canada, sa santé resta toujours compromise. Deux tentations violentes l'assaillirent: les désirs impurs s'entremêlaient avec un besoin irrésistible de retourner en France. Ces tentations durèrent des années. Et le démon s'en prenait à la pauvre religieuse, corps et âme. Se sentait-elle comme rejetée de Dieu, il venait se moquer d'elle, la traiter de stupide de continuer quand même ces macérations et ses sacrifices. Puis il la battait, secouait son lit, la réveillait brutalement, lui crachait des injures. Epreuve royale de la Croix. . .

Un jour —c'était en 1658 — Notre-Seigneur lui apparaît et lui demande de se constituer victime volontaire pour les péchés de la Nouvelle-France: sur elle se déverserait la colère divine, sans ménagement aucun, lui versant à boire l'amère boisson des châtiments de Dieu. Elle accepta.

Ce qui ajoutait à ses tourments, c'est que Mgr de Laval lui confiait tous ses projets et ses inquiétudes. La bonne religieuse les prenait sur elle et les partageait. Le P. Ragueneau rapporte qu'elle souffrit l'agonie dans cet office héroïque de charité.

Sa mort

Ce martyre dura huit longues années. Elle ne flancha jamais.

Le jour vint cependant du suprême holocauste. Le soir du 2 août 1666, la Mère de Saint-Augustin reçut les derniers sacrements. Elle tomba par la suite dans une sorte d'assoupissement, et durant cette accalmie elle fut visitée par les saints François de Salles et Jean de Brébeuf. A la prière de ce dernier, saint François de Sales la guérit subitement. De ce moment, les démons et les horribles tentations la quittèrent un temps pour revenir au jour de la St-Augustin. Désormais elle pria Dieu et les saints de la venir chercher. Certes elle ne refusait pas de vivre encore, mais elle aurait tant désiré aller auprès de Dieu.

Ses désirs furent exaucés le 20 avril 1668. Elle fut prise d'un crachement de sang. Comme il était léger, **on n'y prit pas garde**. Mais bientôt ce fut la fièvre et de grandes douleurs à **la poitrine**. Le dernier acte du crucifiement commençait. Il dura dix-huit jours. Le P. Chastelain, jésuite, nous rapporte les faits suivants: "Sa dernière maladie n'a duré que dix-huit jours, mais elle serait suffisante toute seule à lui tenir lieu de purgatoire pour toute sa vie et lui valoir devant Dieu les mérites de dix-huit années d'une sainte vie, tant elle a été purifiée et répouvée en son âme et en son corps."

Jamais on ne surprit chez elle le moindre signe d'impatience. Elle accepta tout avec douceur et bonté: médicaments, soins et souffrances. Le 7 mai, durant la nuit, ce fut la fin.

Le silence se fit autour d'elle, et vers le matin cette véritable amante de Jésus-Christ s'en alla célébrer ses noces éternelles avec l'Agneau divin.



CBK, Watrous, Sask.—540 klcs.—Emissions françaises et bilingues pour la semaine du 4 mars au 10 mars 1945. Les indications horaires se rapportent à l'heure avancée des montagnes.

Dimanche 4 mars
- 9h.30 a.m. **Notre Français sur le Vif.**
- 9h.45 a.m. **Causerie de l'Heure Dominicale.**
- 5h.00 p.m. **Sérénade pour Cordes.**
- 10h.00 p.m. **Le forum de l'Heure Dominicale.**

Lundi 5 mars
- 12.15 p.m. Radio-journal et intermède musical.
- 3h.15 p.m. La Fiancée du Commando.
- 3h.45 p.m. **Un Homme et son Péché, roman de Claude-Henri Grignon.**
- 5h.37 p.m. Résumé des nouvelles de la journée.

Mardi 6 mars
- 12h.15 p.m. Radio-journal et intermède musical.
- 3h.15 p.m. La Chanson Française.
- 3h.45 p.m. Un Homme et son Péché.
- 5h.37 p.m. Résumé des nouvelles de la journée.

Mercredi 7 mars
- 12h.15 p.m. Radio-journal et intermède musical.
- 3h.15 p.m. La Fiancée du Commando.
- 3h.45 p.m. Un Homme et son Péché.
- 5h.37 p.m. Résumé des nouvelles de la journée.

Jeudi 8 mars
- 12h.15 p.m. Radio-journal et intermède musical.
- 3h.15 p.m. La Chanson Française.
- 3h.45 p.m. **Un Homme et son Péché.**
- 5h.00 p.m. **Le Quatuor Alouette.**
- 5h.37 p.m. Résumé des nouvelles de la journée.

Vendredi 9 mars
- 12h.15 p.m. Radio-journal et intermède musical.
- 3h.15 p.m. La Fiancée du Commando.
- 3h.45 p.m. Un Homme et son Péché.
- 5h.37 p.m. Résumé des nouvelles de la journée.

Samedi 10 mars
- 9h.30 a.m. Les Variétés Françaises.
- 11h.15 a.m. Radio-journal et intermède musical.
- 4h.30 p.m. Le Quart d'Heure de la Bonne Chanson.
- 6.00 p.m. Ici, l'on chante.
- 10h.30 p.m. L'Entrée des Artistes.

Watrous, le 20 février 1945.

Gilbert Lessard.



Après l'avance de la 2e armée, les troupes occupaient la plus grande partie d'Hertogenosch; mais les Allemands défendaient farouchement les positions qui leur restaient. L'infanterie et les chars d'assaut livrèrent de rudes combats aux confins de la ville et dans les rues mêmes. La photo montre des mortiers lourds en action, pendant ces combats.

La production agricole en Grande-Bretagne

Londres. — Le ministre de l'Agriculture, R.-S. Hudson, et le ministre des Vivres, J.-J. Llewellin, ont lancé une campagne pour stimuler la production des plantes alimentaires en Grande-Bretagne à l'approche de la conférence, qui doit réunir le gouvernement et les agriculteurs pour fixer les prix des denrées pour l'année 1945. On parle d'une réduction des prix pour décourager la culture de certaines denrées dans des conditions défavorables, mais il n'est pas question de réduire la production totale, car le gouvernement entend réduire au minimum les importations de vivres au cours des premières années qui suivront le retour de la paix.

Rapport annuel de la Caisse populaire Grandin, Edmonton

RAPPORT FINANCIER POUR L'ANNEE 1944

RECETTES		DEBOURSES	
Parts sociales	$13,306.39	Parts sociales	$ 3,559.54
Epargne	3,224.79	Epargne	4,766.26
Prêts	15,348.99	Prêts	26,077.00
Intérêt	866.79	Intérêt payé	36.81
Taxe d'entrée	7.55	Boni payé	196.89
En banque au 1er janvier	7,314.57	Placements	2,400.00
		Dépenses	43.55
TOTAL	$40,069.08	Fonds d'Education	5.00
		Assurances sur prêts	65.82
		Indemnité au secrétaire	24.00
		Bal. en banque le 31-12-44	2,894.21
		TOTAL	$40,069.08

ACTIF		PASSIF	
Emprunts en cours	$16,865.26	Parts sociales	$20,893.24
Placements:		Epargne	1,418.83
Obligation	3,000.00	Fonds d'éducation	5.04
Ligue des C. de l'Alberta	40.00	Réserve	273.20
Petit comptant	5.00	Dus à la Ligue des C. de l'Alta	42.12
En banque	2,894.21	Profits non divisés	532.04
TOTAL	$23,164.47	TOTAL	$23,164.47

REPARTITION DES BENEFICES (532.04)

Boni sur parts sociales (3%)	$462.92
Remise sur les intérêts (15%)	30.16
Indemnité au secrétaire	38.00
Balance, profits non divisés	.96
	$532.04

Donat Baril,
Sec.-trésorier

Verre à boire

L'usage de laisser sur la table le verre à boire ne remonte qu'à la seconde moitié du XVIIIème siècle. Avant cette époque il était placé sur un buffet. Jusque vers 1550, il n'y avait souvent qu'un seul verre pour tous les convives: quelquefois un pour deux chez les personnes fort riches. Aussi dans les diverses "Civilités" de l'époque, il était très recommandé de bien essuyer ses lèvres reste à son voisin.

à la serviette ou à la nappe (sic) avant de porter le verre à sa bouche, et de le vider complètement afin de ne pas laisser de reste à son voisin.

Au XVIIème siècle, chacun avait son verre; mais pas encore sur la table! Un valet le présentait sur une assiette, attendait que la personne l'ait vidé, puis le reportait sur un buffet.

Il fallait que le valet se rappelât à qui chaque verre appartenait afin de toujours redonner le même à la même personne.

Pour éviter aux dames de se tacher, il était d'usage de leur tenir une assiette sous le menton pendant qu'elles buvaient.

Un homme qui sait quatre langues vaut quatre hommes.

Charles-Quint.

Pour rire

Précaution

Certain brave paysan, lorsqu'on lui demandait son âge, répondait toujours qu'il n'en savait rien.

—Comment! lui dit un jour quelqu'un, vous ne savez pas votre âge?

—Non, répond l'homme. Je compte mon argent et mes moutons, de peur de les perdre; mais je ne compte pas mes années; je sais bien que je n'en perdrai pas une seule.

* * *

Chaud et frais

—Dis, Barnabé, est-ce que ce qui est chaud peut être frais?

—Grande niaise, va!

—Alors, pourquoi on dit du pain, quand il sort du four et qu'il est brûlant: ce pain est frais?

Barnabé se mit à siffler.

* * *

Précision

Quand la nouvelle bonne est entrée en place, Madame lui a demandé:

—Avez-vous des frères et des soeurs?

—Nous ne sommes que deux, madame, un garçon et une fille. . .

Et elle a cru devoir ajouter:

—C'est moi qui suis la fille!

* * *

A l'école

Le Maitre. — Comment partageriez-vous neuf pommes entre douze personnes?

L'élève. — En faisant une compote, M'sieu!

* * *

Tac au tac

La petite Aline, 5 ans — Maman, moi aussi je veux aller à confesse, comme toi.

La maman — Mais ma chère petite, à ton âge sauras-tu quoi dire au Père?

La petite — Tu me l'apprendras, toi.

La maman — Songe-bien que tu devras avouer tes petites desobéissances. . . tu sais que tu n'écoutes pas toujours maman.

La petite — Alors, 'cest ça — tu vas le dire au Père, toi, quand tu n'écoutes pas Papa!

* * *

Enfant terrible

Lucette sait que les enfants ne doivent pas parler à table.

Au cours du déjeuner, ses parents, préoccupés par une affaire dont ils ne veulent pas s'entretenir devant elle, gardent le silence.

Lucette, au bout de cinq minutes.

—Papa, puisque les grandes personnes ne disent rien, est-ce que les enfant peuvent parler?

Le Saint Evangile

Le IIIème dimanche du Carême

EVANGILE
(S. Luc, chap. XI, v. 14 à 26)

En ce temps-là, Jésus chassait un démon, et ce démon était muet: et aussitôt qu'il eut chassé ce démon, le muet parla; et le peuple fut dans l'étonnement. Néanmoins quelques-uns dirent: C'est par Béelzébub, prince des démons, qu'il chasse les démons. D'autres, pour le tenter, lui demandèrent d'opérer un prodige dans le ciel. Mais Jésus, connaissant leurs pensées, leur dit: Tout royaume divisé contre lui-même sera détruit, et toute maison divisée contre elle-même tombera. Si donc Satan est divisé contre lui-même, comment son royaume pourra-t-il subsister? Cependant vous dites que c'est par Béelzébub que je chasse les démons, par qui vos enfants les chassent-ils? C'est pour cela qu'ils seront eux-même vos juges. Mais si c'est par le doigt de Dieu que je chasse les démons, il est certain que le royaume de Dieu est venu parmi vous. Lorsqu'un homme fort et bien armé garde sa maison, tout ce qu'il possède est en sûreté; mais s'il en survient un autre plus fort que lui, qui le vainque, il lui enlèvera toutes ses armes dans lesquelles il mettait sa confiance, et il partagera ses dépouilles. Celui qui n'est point avec moi est contre moi, et celui qui n'amasse point avec moi dissipe. Lorsque l'esprit immonde est sorti d'un homme, il parcourt les lieux arides, cherchant du repos, et il n'en trouve point; il dit alors: Je retournerai dans ma maison d'où je suis sorti. Il y revient, et la trouve nettoyée et ornée. Aussitôt il va prendre avec lui sept autres esprits plus méchants que lui; ils entrent dans cette maison, ils y demeurent, et le dernier état de cet homme devient pire que le premier. Au moment où il disait ces choses, une femme, élevant la voix au milieu du peuple, lui dit: Heureuses les entrailles qui vous ont porté, et les mamelles qui vous ont allaité! Jésus reprit: Heureux plutôt ceux qui écoutent la parole de Dieu, et qui la pratiquent!

REFLEXIONS

Lorsque l'esprit impur est sorti d'un homme... Ces paroles s'appliquent au mauvais chrétien peu peu soucieux de faire de bonnes oeuvres. A l'époque de son baptême, le démon, qui habitait en lui, en fut chassé par la grâce: il s'en est allé de là **errer dans des lieux arides et sans eau,** c'est-à-dire, qu'en rusé tentateur l'esprit malin ne cesse point d'attaquer les coeurs fidèles exempts des souillures du monde, afin de s'établir en eux avec sa malice. Mais, dit l'Evangile, **il cherche le repos et ne le trouve pas;** parce quil n'a aucune prise sur les âmes chastes, et qu'il ne peut se reposer que dans le coeur des méchants. Alors il dit: **Je retournerai à la maison d'où je suis sorti.** Mais il ne viendra pas seul; il veut triompher, et pour cela il amènera, s'il le faut, avec lui sept démons encore plus pervers. Quel choc terrible se prépare pour la pauvre âme, si elle n'est pas vigilante et fortifiée! L'ennemi sonde les abords de la place, il examine les changements qui se sont opérés pendant son absence. Qu'aperçoit-il dans cette âme où naguère il avait ses habitudes et son séjour? Le Sauveur nous l'apprend: le démon la trouve vide, sans défense, parée de fausses vertus toute disposée à le recevoir encore: point d'armes ni de précautions dirigées contre lui. L'assaut est donné; rien ne résiste, et bientôt, au lieu d'un seul démon, l'âme envahie en recèle une troupe, et le dernier état de cet homme devient pire que le premier. Comprenons cet avertissement salutaire. Il ne suffit pas de nous convertir à Dieu et d'obtenir le pardon de nos péchés. Craignons la rechute, qui aurait pour nous les plus terribles conséquences. Et pour cela veillons, prions, défendons les abords de nos âmes, résignons-nous au combat, enfin recourons à la protection de la Vierge Marie, et comme elle efforçons-nous d'écouter avec attention la parole de Dieu et de la mettre fidèlement en pratique.

Les étudiants et l'unité nationale

Québec. — Mgr Cyrille Gagnon, recteur de l'Université Laval de Québec, a déclaré que "les étudiants des universités peuvent obtenir l'unité nationale au pays".

Il a demandé aux étudiants de langue anglaise et de langue française de se rencontrer aussi souvent qu'ils le pourraient pour discuter des meilleurs moyens de parfaire l'unité nationale.

TI-PIT LE CHÉTIF par EDDY PRÉVOST

CRÉ BATÊCHE!! IL ME GUETTE DEPUIS PLUS DE DEUX HEURES!- COMMENT SORTIR DE L'HÔTEL SANS QU'IL ME VOIE?

J'AI UNE IDÉE, ENFIN!! CHASSEUR! APPELEZ-MOI UN TAXI!!-

IL DIT QU'IL NE VOULAIT PAS ÊTRE VU PAR UN CRÉANCIER QUI LE GUETTAIT À LA PORTE DE L'HÔTEL!!

HOTEL

La Survivance des Jeunes

Chez les jeunes de Lamoureux

AVANT-GARDE GARNIER

Le 19 décembre, le R.P. Fortier fonda l'Avant-Garde Garnier à l'école Saskatchewan No. 2. Pour nous c'était quelque chose de nouveau, mais nous allons tâcher de faire fonctionner frutueusement cette nouvelle entreprise.

Les élèves suivants forment le comité:

Présidente: Annette Houle; vice-président: Félix Gaumont; secrétaire: Léa Moreau.

Depuis la formation du cercle nous avons tenu trois assemblées. Il fut décidé que le troisième vendredi de chaque mois sera réservé pour le travail de l'Avant-Garde.

Voici une liste des propositions faites à nos assemblées:

1. Il fut proposé par Denise Godbout que cinq piastres soient prises de la bourse de l'école pour l'entretien de l'Avant-Garde. Bibiane seconda cette motion.

2. Lucien Moreau proposa que chaque élève reçoive "Français" ou "Hérault". Félix le seconda.

3. Yvette propose qu'on donne des points pour "le bon langage". Lucien la seconde.

Vendredi dernier, M. le Curé Garnier vient nous donner une conférence sur Lourdes. Nous avons tous joui de cette causerie ainsi que des photographies qu'il nous a montrées. Après la conférence nous lui avons demandé des questions sur la traversée de l'océan, le bâteau, la mer, la tempête, etc. Le Le temps passe si vite qu'on ne remarqua pas que les cinq heures étaient proches. Ce fut donc avec regret que nous nous sommes quittés. Merci pour tous les élèves, bon Père. Nous espérons què vous reviendrez encore avant longtemps.

La prochaine assemblée aura lieu le 23 mars. Attention, mes petits amis. On nous demande une préparation tout à fait spéciale.

Léa Moreau,
secrétaire.

Lettres reçues

Sainte-Lina, Alta.

Cher Grand-père,

Je suis bien heureuse de répondre au concours de février et j'espère que vous allez aimer ma composition. Je prends cette occasion pour vous remercier de la belle revue "Québec" que vous m'avez envoyée il y a quelque temps déjà. Merci mille fois, Grand-père; je l'ai lue en entier et avec intérêt.

Au revoir et installez-vous vite pour lire nos travaux.

Votre petite fille reconnaissante,

Yvette Mageau.

* * *

Fort Kent, [illegible]ta.

Cher Grand-père,

Je vous écris au nom des gra[illegible] et VIII pour vous dire qu'avec pl[illegible] nous prenons part au concours du mois de février.

En même temps nous vous envoyons quelques gros sous pour vous aider à continuer d'embellir la Page des jeunes. Nous sommes toujours bien intéressés à cette page ainsi qu'aux petits concours de chaque mois.

Gilles Bouchard

Mes petits amis m'écrivent

Voici la liste des petits Franco-Albertains qui ont pris part au concours de février:

Bonnyville: Marthe Roy.

Beaumont: Madeleine Bérubé, Olive Gobeil, Lilliane Vallée.

St-Paul: Madeleine Roberge, Joséphine Frigon, Léo Lambert, Liliane Hurtubise, Marguerite Skitch. Thérèse Gauvin.

Chauvin: Irène Colette, Roland Courchesne, Raymond Lapierre.

Fort Kent: Gilles Bouchard, Henri Rondeau, Laurent Lacombe, Aline La Brie, Hervé Rondeau, Héléna Michaud, Lorraine Gamache, Lillian Leduc, Yvonne Leduc, Marguerite Déry, Eveline Gamache, Thérèse Daigle, Rita Gaucher.

Ste-Lina: Yvette Mageau, Adeline Durocher, Irène Miller, Maurice Vallée, Guy Mageau, Lucien Vallée, Albert Bellerive, Richmond Lozeau, Victor Lozeau, Cécile Mageau, Irène Demers, Alice Bilodeau, Yvette Bilodeau, Rosella Tourangeau, Thérèse Mageau, Stéphania Kaczmaraczyk.

Falher: Carmen Servant. Jacques Sicotte, Raymond Lemire, Denis Lemire, Doris Turcotte, Hélène Cliche, Henri Martineau, Reine Hachey, Eugène Roy, Jeannine Bourgeois, Alice Raby, Thérèse Jasmin, Jean-Paul Mimeault, Marguerite Campbell, Lucille Gagnon, Cécile Cliche, Jeannine Aubin, Rodolphe Gariépy;

Alfred Dumont, Jacqueline Hachey, Lucille Martineau, Lévi Bourgeois, Rosario Maure, Laurier Garneau, Léo-Paul Martineau, Jana Poirier, Lucille Aubin, Pauline Morrin. Cécile Aubin, Bernadette Brodeur, Estelle Aubin, Alice Desfossés, Yvette Maure, Eveline Ethier, Thérèse Albinati, René Turcotte, Paulete Despins, Carmen Lavoie, Hector Comeau, Paulette Lavoie, Marie Pelletier, Florent Brien, Henriette Roy, Lydia Houde, Thérèse Lemire, Guy Roy, Thérèse Maure, Thérèse Cliche, Alberta Desfossés. Judith Côté, [illegible]aire Gariépy, Isabelle Chalifoux, Jean [illegible]mpbell, Jeannette Raby, Florence Mercier, Stella Cunningham, Gaston Mencke, Daniel Dumont, Isabelle Ethier, Marie Jasmin, André Dumas, Jeanne Desfossés, Orietta Bélanger, Eveline Choquette. Charles Chalifoux. Priscille Morin.

Donnelly: Emilienne Côté, Marguerite Campbell, Denise Fillion, Charles Cimon, Yvette Béland, Joan Campbell, Gabrielle Côté, Yvonne Regnier, Thérèse Thibault, Léon Poulin, Thérèse Johnson, Claire Pariseau, Jean-Guy Cloutier, Marguerite Johnson, Marie-Anne Thibault, Vivian Campbell, Claire Dandurand, Pauline Regnier, Cécile Gauthier, Gisèle Lapointe, Exilda Fournier, Pauline Mercier, Anne-Marie Johnson, Victor Béland, Gilberte Lapointe, Marcel Béland, Pierre Cloutier, Roger Maisonneuve, Marie-Rose Collin, Philomène Forcier. Monique Pariseau, Amey Krawchuk.

Donnelly
A l'Avant-Garde Belhumeur

Les membres de l'Avant-Garde Belhumeur se réunirent le 18 février courant, pour célébrer conjointement Notre-Dame de Lourdes et l'humble petite Bernadette Soubirous, en une quatrième assemblée générale, sous la présidence du révérend Père Curé et de Soeur Supérieure. En plus du personnel de l'école et du couvent, quelques grandes personnes s'unirent à nous pour bien fêter Marie. Cette réunion fut consacrée totalement à proclamer Marie, notre Reine, notre Avocate, notre Mère. Le rôle de la Vierge fut rempli par Mlle Emilienne Côté.

Le programme débuta par un cantique "Ave Maria", par la chorale de l'école. Durant ce cantique se déroula sur le théâtre la scène de la grote de Lourdes.

Personnages: L'Immaculée; La petite Bernadette: Marguerite Giroux.

2.—Trio: Valse, Mlles Thérèse Johnson, Anne-Marie Johnson, Marguerite Johnson.

3.—Les élèves des 3e et 4e années saluèrent Marie par le beau cantique "Salut, ô Vierge Immaculée". Personnages: Notre-Dame des Anges; Anges: Emilia Collin, Lorraine Lussier.

4.—Les élèves du Cours Supérieur répétèrent le cantique à jamais mémorable de la Vierge "Magnificat". La Vierge de la Visitation se joigna à eux pour chanter les solos.

5.—Marie fut bénie par les élèves de 5e et 6e années par le chant du cantique "Je te bénis". Personnages: Notre-Dame des Enfants; Enfants; MM. Guy Maisonneuve et Constant Maisonneuve.

6.—A leur tour les élèves de 7e, 8e et 9e années louèrent notre Mère du ciel dans le cantique "Bénissez Marie". Sur la scène, apparaissait la Vierge si douce entourée de ses enfants, vieillard et des petits enfants. Personnages: Reine de l'Avant-Garde; Viellard: Pierre Cloutier; Enfants: Félix Thibault, Roger Thibault, Bill Krawchuk; petits enfants: Cécile Fortier, Rollande Boulet, Marielle Perry.

7.—Trio: Mlles Joan et Vivian Campbell au violon; Marguerite Campbell au piano.

8.—Marie, nom d'amour, fut formée du verbe "aimer". Or, les petites, en costume noir et béret bleu, tout en égrenant les notes harmonieuses de beaux cantiques mariales s'appliquèrent à former le gracieux nom de leur Mère dans un joli petit "drill".

9.—Pour clore cete joyeuse réunion, le Révérend Père Curé nous a exprimé sa satisfaction de nous voir réunis pour acclamer Marie en cette fête de son humble voyante, et nous a encouragés fortement à développer un véritable culte à la Reine des Anges.

Juliette Côté,
Sec. générale.

Noble fermier

Quand je serai grand je serai un fermier. Je ne crois pas faire un homme de ville. Cela coûte cher en ville et c'est ennuyant parfois. J'aime mieux la ferme et ses animaux. Nous avons de l'ouvrage dur mais c'est un travail sain. Nous pratiquons l'élevage des animaux. C'est une bonne source de revenus. Chaque printemps apporte les travaux des semailles. Nous nous servons de machineries modernes pour semer. Quand c'est le temps des récoltes, nous utilisons la coupeuse et la bateuse. Entre temps nous faisons les foins afin de nourrir les animaux durant l'hiver. La profession d'habitant-fermier est noble et ce sera la mienne.

Oui, nous vivrons, et nous chanterons les louanges du Christ et de la patrie dans le doux parler de France, aussi longtemps que le Saint-Laurent roulera ses flots majestueux vers l'océan, que les érables donneront leur doux nectar, que nos écoles et nos collèges classiques donneront à l'Eglise et à l'Etat des hommes dignes de ce nom. . .

Mgr Adélard Langevin.

"Bonne fermière canadienne"

Ce que je désire faire quand je serai grande, vous ne le savez pas. Eh! bien, je veux faire une fermière; une bonne fermière canadienne.

Je désire être fermière pour faire un petit jardin dans lequel je sèmerai des fleurs, des légumes et des fruits. Aussi je planterai des arbres autour de ce jardin pour que les petits oiseaux fassent leurs nids.

Ce sera beau de prendre soin des poules, des oies, des dindes et aussi traire quelques vaches et garder un cheval pour me promener. C'est tout ce qui m'intéresserait!

Je m'occuperai de ma maison pour faire le ménage et la garder propre. Je mettrai tout à l'ordre afin que rien ne traine..

A la campagne, nous respirons du bon air frais qui est si bon pour la santé et des paysages, il n'y a que là que nous en voyons. . .

C'est pour tout cela que je désire être fermière.

Un déluge de réponses au Concours!

Mes chers petits amis,

Je publie aujour'dhui quelques compositions et les noms de tous mes petits enfants qui m'ont écrit à l'occasion du concours de février. Imaginez donc! J'ai déjà reçu 138 réponses; c'est sûrement un record; et il y en aura encore à venir probablement. . . Je vous félicite donc tous d'avoir si bien répondu.

Plusieurs m'ont demandé de ne pas publier leurs noms. Alors, afin d'éviter toute indiscrétion et pour être sûr que je ne trahirai pas vos secrets, j'ai décidé de ne publier aucun nom au bas des compositions de février. Comme vous pouvez l'imaginer, il me sera impossile de publier toutes vos réponses. Et il y en aura même de belles pour lesquelles je n'aurai malheureusement pas de place. Mais je les conserverai toutes et je les relirai avec plaisir, en pensant à vous.

J'aurai aussi de beaux prix à vous donner. Je vais même faire mon possible pour envoyer un petit souvenir à chacun des concurrents. Dernièrement, M. J.-W. Pigeon, le libraire d'Edmonton, m'a promis de me donner quelques beaux prix pour le Concours. Comme vous le voyez, vous avez de bons amis qui pensent à vous. J'espère que je pourrai publier les noms des vainqueurs avant trop longtemps. Je vous laisse en vous disant que je suis très content de vous.

Votre vieil ami,

Grand-Père Le Moyne

Une religieuse

Mon rêve a toujours été de devenir une religieuse. Depuis l'âge de huit ans que je veux être une religieuse missionnaire. Je voudrais entrer chez les Soeurs Grises pour suivre mes trois grandes soeurs qui sont religieuses depuis neuf ans. Il y a bien des prières que j'ai dites, des communions que j'ai reçues pour connaitre ma vocation et il me semble que le bon Dieu m'appelle à Le suivre dans la vie religieuse. Plusieurs de mes maîtresses m'ont dit que je serai soeur quand je serai grande. Je veux être religieuse parce que je ne veux me donner à personne d'autre qu'au bon Dieu. Quand je serai soeur je voudrais aller dans les missions du nord d'Ouest. Je voudrais baptiser plus de cent petits sauvages ou Esquimaux.

J'espère qu'un jour tout ce que je viens de dire arrivera et que mon plus beau rêve d'apostolat deviendra une réalité.

Mère de famille

Ce que je veux devenir, c'est une mère de famille qui donne à Dieu de bons enfants catholiques.

Je veux être mère de famille puisque j'obéis à Dieu. Oui, Dieu qui a créé les enfants pour peupler la terre. C'est aussi parce que je veux avoir des petites âmes blanches au ciel en mon nom. C'est aussi pour les élever chrétiennement, leur apprendre leur catéchisme et leurs prières. Mais ceci n'est pas la seule raison pour laquelle je veux être mère de famille c'est surtout pour qu'ils sachent se bien conduire pendant leur vie. Je souhaite qu'ils aient la même idée que moi. Oui, être père et mère de famille. Mais cette vie est bien belle. Il faut que je me rappelle qu'il faut que je sache laver, faire du pain, garder la maison en bon ordre, être capable d'endurer toutes les peines que les enfants causent. Aussi en attendant ce jour je me prépare à devenir une bonne mère chrétienne en priant et en prenant l'exemple de maman.

Maîtresse d'école

Quand je serai grande, je crois que je ferai une maîtresse d'école. J'ai toujours aimé l'étude et admiré le dévouement des maîtresses qui m'ont aidé à m'instruire.

Comme je veux être utile à mon pays je donnerai à mes élèves l'éducation religieuse et l'instruction que j'ai moimême reçues à l'école.

J'aimerai, je suis certaine, le travail de l'enseignement et j'espère que je réussirai avec mes élèves.

Etre un Docteur

L'autre jour, je lisais dans le journal qu'il y avait un docteur qui soignait les malades alors tout de suite je pensais que moi aussi j'aimerais à faire cela.

J'aimerais à faire un docteur pour soigner les malades car maintenant il y en a si peu de docteurs et beaucoup de personnes meurent à cause du manque de soin. Et ce serait si beau de sauver les âmes des personnes malades lorsque j'en aurais la chance.

Eh bien! je vais prier le bon Dieu de tout mon coeur pour qu'il m'aide à finir mes études et après j'irais prendre un cours pour être un docteur. Je serai bien heureux si je peux faire cela car c'est mon grand désir.

Je serai Garde-malade

Quand je serai grande je serai garde-malade. Je ferai mon cours dans un hôpital d'Edmonton. Pour être une vraie garde-malade il faut être brave, et dévouée. Il faut avoir beaucoup de patience. Je prendrai soin des malades, je leur apporterai leur nourriture et je leur donnerai des remèdes. Je les encouragerai à ne pas se décourager quand ils devront demeurer longtemps à l'hôpital.

Comme modèle je choisirai Jeanne-Mance, la première garde-malade à soigner les petits sauvages au pays. Comme elle, je veux être pieuse et serviable. Oh! le beau rôle que le mien alors et combien j'ai hâte de réaliser mon idéal.

Je serai un fermier

Quand je serai grand je serai un fermier. Je m'achèterai une grande ferme où je m'installerai avec ma famille. Je choisirai un milieu où se trouvent des fermiers catholiques. Je m'achèterai des vaches, des chevaux et des poules. Je me ferai de l'argent pour plus tard quand je serai vieux. Je m'achèterai ensuite une automobile pour promener mes parents et un camion pour charroyer mon grain et mes animaux. Oh! la bonne vie que je ferai, vie utile à ma patrie et à mes enmants.

Fermier canadien

Quand je serai plus grand je veux devenir un fermier comme tout bon fermier, je défricherai la terre, je cultiverai ce sol après avoir abattu les arbres de la forêt. Au printemps, je ferai mes semences. Quand mon grain sera levé et que les épis lourds seront remplis et mûrs, je le couperai. Après ce travail je le monterai debout pour qu'il sèche. Quand il sera prêt je le vendrai. J'en garderai une partie pour soigner mes animaux. Pendant que le grain pousse et mûrit je ferai les foins. Comme j'aime la terre et que j'apprécie les avantages de la vie sur une ferme, j'espère que je réussirai dans cette noble tâche du "Fermier Canadien".

Texte par Alonié de Lestres

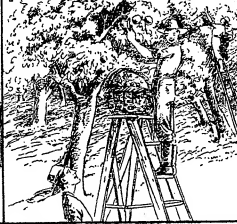


Illustrations par J. McIsaac

Et pour Jean, la brise se faisait plus douce. Lucienne avait écrit, et sa lettre promettait du bonheur, comme la tige sa fleur et son fruit.



Aux abords du verger passa une voiture, invention de Jean, une des voitures souples nécessaires au maniement délicat des pommes d'Acadie.



Et Jean parla français, cette fois, au conducteur. Tu as choisi les fruits les plus sains. Et son âme sentait la terre dégageant du bonheur.



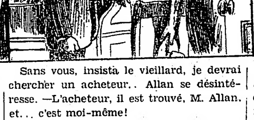
Ce bonheur, il le confia à Paul, occupé de la cueillette. Un bonheur qui demande d'être écrit, comme tant de pages de vie douloureuse en ce pays.



Puis, continua Jean, le temps est venu; je verrai M. Finlay et je lui proposerai l'achat de sa terre. — Très bien, dit Paul, car le gros "joufflu"...



M. Hugh n'avait qu'à se féliciter de son maître de ferme. Il lui offrit même un engagement de dix à quinze ans, quand Jean Bérubé pensait à beaucoup plus.



Sans vous, insista le vieillard, je devrai chercher un acheteur.. Allan se désintéresse. —L'acheteur, il est trouvé, M. Allan, et... c'est moi-même!

A son cousin, Jean dit combien M. Hugh s'était montré surpris. Même qu'il savait que Jean était Acadien, fils des propriétaires dépossédés par les Finlay.

Les nouveaux accords aériens conclus entre le Canada et les Etats-Unis

Le Canada a conclu avec les Etats-Unis deux nouveaux accords au sujet de l'aviation.

Le premier accroît le nombre des routes aériennes d'un pays à l'autre.

Le second concerne le transport militaire par les avions d'un pays qui doivent, sur une certaine distance, survoler le territoire de l'autre. Cet accord, destiné à aider la poursuite de la guerre, prendra fin avec celle-ci. Pour des raisons d'ordre militaire, il est tenu secret.

Les deux pays avaient déjà signé une entente en 1939, et une autre en 1940. Le nouvel accord remplace ces ententes. L'honorable C.-D. Howe en a expliqué les conditions.

Nous avions décidé depuis longtemps que nous ne nous ferions pas de concurrence sur les mêmes voies aériennes, mais que nous aurions plutôt une répartition de voies entre les deux pays, répartition qui serait établie d'après une juste distribution du trafic. Chaque pays a le contrôle complet des voies qui lui ont été assignées en vertu de l'entente. La convention de 1940 assignait au Canada la voie de Toronto à New-York et elle assignait aux Etats-Unis huit voies entrant au Canada. Si l'on tient compte qu'en 1940 le transport aérien était encore dans son enfance au Canada, il ne m'a jamais semblé que la répartition faite alors était injuste. L'accord de New-York a donné au Canada le droit d'entrée aux Etats-Unis par huit voies aériennes et aux Etats-Unis le droit d'entrée au Canada par quinze voies. En général, une très grande partie des voies assignées au Canada offrent de très grandes possibilités au point de vue de la circulation Tous ceux qui étaient présents à la conférence de New-York ont exprimé l'opinion que la répartition des voies était équitable dans les circonstances actuelles

L'accord de New-York est un modèle de concision. Voici un sommaire de ses parties les plus importantes:

Les voies suivantes sont désignées comme voies des Etats-Unis; le gouvernement des Etats-Unis déterminera les voituriers par air qui devront s'en servir;

De Boston à Moncton; de Boston à Montréal; de New-York ou de Boston à Québec; de New-York à Montréal ou Ottawa (pourvu que Montréal et Ottawa ne soient pas desservis l'un et l'autre dans la même envolée); de Washington à Montréal ou Ottawa (pourvu que Montréal et Ottawa ne soient pas desservis l'un et l'autre dans la même envolée et que le dernier endroit d'escale aux Etats-Unis, autre que Washington, soit situé à l'est due 77e méridien); De Buffalo à Toronto; de Fargo à Winnipeg; de Great Falls à Lethbridge; de Seattle à Vancouver; de Seattle à Whitehorse; de Fairbanks à Whitehorse.

Pour ce qui est de la route entre Buffalo et Toronto, le gouvernement des Etats-Unis peut décider qu'elle sera utilisée par deux voituriers. Dans tous les autres cas, un seul voiturier sera autorisé à faire le service.

Les voituriers par air désignés par le gouvernement du Canada peuvent se servir des voies aériennes suivantes:

De Halifax à Boston: de Toronto à New-York; de Toronto à Cleveland; de Toronto à Chicago (aucun arrêt ne devra être fait sur cette voie à aucun endroit du Canada situé à moins de quarante milles de Détroit); de Port-Arthur à Duluth; de Victoria à Seattle: de Whitehorse à Fairbanks.

Pour ce qui est des voies entre Toronto et Cleveland et entre Toronto et Chicago, aucun service direct ne sera fait entre l'un ou l'autre de ces endroits des Etats-Unis et des endroits situés au delà des limites du territoire canadien. Un seul voiturier par air sera autorisé à utiliser chacune des voies aériennes plus haut mentionnées.

En plus d'être autorisés à se servir des voies dont on a parlé précédemment, les voituriers par air enregistrés aux Etats-Unis seront autorisés à faire arrêt à Windsor, pour desservir Détroit, au cours des trajets faits par les voies dont le gouvernement des Etats-Unis les a autorisé à se servir actuellement ou dont il les autorisera à se servir à l'avenir.

Les clauses générales de l'accord s'inspirent des décisions prises à Chicago. D'une façon générale, il est convenu qu'on peut, quant aux voies canadiennes, déterminer le nombre d'arrêts qu'on voudra, pourvu que ces points d'arrêts soient situés en ligne assez directe entre les endroits mentionnés dans l'accord, mais il n'est permis de faire qu'un seul arrêt aux Etats-Unis. Ceux qui détiennent des billets de parcours direct et qui voyagent par service international direct peuvent arrêter à tout endroit où l'on fait un atterrissage, même si cet atterrissage n'a pas lieu à un endroit où le chargement ou le déchargement est autorisé. L'accord demeurera en vigueur jusqu'à ce qu'on convienne d'y mettre fin ou après que l'un ou l'autre des deux gouvernements aura donné un avis de douze mois à cette fin.

Petites nouvelles

Une petite "histoire" pleine de sens

La Gazette de Montréal raconte une "histoire" qui, parait-il, a couru dans tous les milieux politiques de Washington.

Lorsqu'ils se rendaient à la conférence tripartite des grandes puissances, Churchill et Roosevelt s'arrêtèrent à l'île de Malte dans la Méditerranée, pensant que la conférence des trois grands chefs devait avoir lieu à cet endroit. Ils y attendaient l'arrivée du maréchal Staline, lorsqu'ils reçurent le cablogramme laconique suivant: "I said Yalta, not Malta". (J'ai dit Yalta, non pas Malte).

Le rédacteur de la "Gazette' conclut: "C'en est une bonne!"

Contre les mariages mixtes

Dublin. — Son Excellence Mgr James J. McNamee, évêque d'Ardagh et de Clonmacnoise, a conseillé à ses ouailles, surtout à ceux qui vont en Angleterre, de ne pas contracter de mariages mixtes. "Ces conseils, dit-il, s'adressent surtout aux jeunes gens qui vont en Grande-Bretagne ou ailleurs, là où ils seraient tentés de contracter des mariages mixtes et où il est plus difficile de donner un sens catholique à sa vie".

Il condamne "La tendance actuelle universelle de regarder avec indulgence l'intoxication par l'alcool comme un luxe de haute classe et pour vouloir être à la mode".

Offre aux journalistes de l'Empire

Londres. — Les journalistes canadiens et leurs collègues de l'Empire vont avoir la chance d'aller travailler en Grande-Bretagne pendant un an, tous frais de voyages payés et en plus un salaire avantageux.

M. B.-K. Sandwell, de Toronto, un des délégués canadiens, dit que cette offre provient de l'école navale fondée par lord Kemsley, publiciste de Londres. Cette nouvelle a été annoncée à la conférence des relations de l'Empire du Commonwealth.

Nazis au travail en France libérée

Paris. — La France libérée a mis au travail 48.000 prisonniers allemands pour aider aux réparations des dommages causés par la guerre.

Ces prisonniers ont été capturés par la 1ère armée française.

La France espère avoir à sa disposition 60.000 prisonniers additionnels capturés par les Américains.

Pas de refuge non autorisé

Cité Vaticane. — Le service de presse du Vatican a renouvelé l'avertissement sévère donné par les autorités de la Cité contre toute personne non autorisée qui tenterait de trouver refuge dans la Cité Vaticane ou dans ses immeubles en dehors de ce territoire. Cette déclaration répondait à des rumeurs publiées dans des journaux italiens voulant que des personnes aient trouvé refuge dans certains édifices de Rome appartenant au Vatican et jouissant des privilèges extra-territoriaux.

Ottawa honore les Soeurs Grises

Ottawa. — En reconnaissance des services rendus à Ottawa par la communauté des Soeurs Grises de la Croix, arrivée ici il y a cent ans, le bureau des commissaires municipaux a décidé de changer le nom de la rue Water en celui de rue Bruyère. C'est le nom de la fondatrice du couvent d'Ottawa, la R. M. Elisabeth Bruyère. La maison-mère et l'hôpital des Soeurs Grises sont situés sur la rue Water. Le commissaire E.-A. Bourque a dit à ses collègues de l'hôtel de ville que les Soeurs Grises étaient un actif précieux pour la ville d'Ottawa et qu'elles avaient depuis un siècle travaillé sans compter pour le bien-être de la population de la ville et de la région. Le maire Stanley Lewis a également fait l'éloge de la communauté.

950 rescapés sur 10,000 passagers

Stockholm. — Le journal Svenska Dagtablet, citant une dépêche de Gdynia, a dit que seulement 950 voyageurs sur le nombre d'environ 10.000 entassés sur le **Wilhelm Gustloff**, transatlantique allemand de 25,000 tonnes, avaient été rescapés alors que le vaisseau avait été torpillé deux heures après avoir quitté Gdynia.



Pour les gars du déjà célèbre Régiment de la Chaudière, actuellement sur le front ouest en Europe, la neige de Hollande ou la neige du Canada, c'est du pareil au même. Elle n'a jamais été un obstacle pour un vrai Canadien. En haut à gauche: les soldats R. Blouin, de Québec, et A. Fournier, de Grand Falls (N.-B.), et le caporal Lucien Savoie de Shannonville (N.-B.), font l'essai d'armes nazies capturées; dans la photo de droite, les soldats F. Francoeur, de Gaspé, Joseph Deshaies, de Drummondville, et John Chénier, de Masson (Qué.), montés dans une chenillette lance-flammes, donnent la suée au Boche. En bas, même ordre: les soldats R. Doyle, de Havre St-Pierre (Qué), et P. Fortin, de La Tuque, et le capitaine E. Lavoie, de Matane, consultent la carte avant de se diriger plus avant à l'intérieur du Reich; à droite, les soldats Jos. Ernest Richard, de Noranda, et Robert Couturier, de Montauban (Qué.), s'entretiennent quelques instants avant de poursuivre leur route.

SOCIETE D'ENSEIGNEMENT POSTSCOLAIRE

L'agriculture a besoin de chefs éclairés capables de se faire entendre

par L.-P. Poulin

La plupart de nos enfants sortent de l'école avec des connaissances trop imparfaites pour qu'elles puissent leur être d'un sérieux profit. S'ils n'ouvrent plus jamais un livre, s'ils ne sont pas entretenus dans le goût de l'instruction par des cours post-scolaires et par la facilité de se procurer des livres gratuitement et à peu de frais, livres non seulement utiles mais attrayants, ils ont bientôt oublié les éléments les plus simples enseignés en classe. Ils n'ont pas encore 20 ans qu'ils ne se souviennent plus, que leurs actions deviennent machinales et commandées par les circonstances et l'exemple, qu'ils n'ont plus de principes de direction sûrs.

Quand on parle avec eux, on sent qu'il leur manque quelque chose et leur physionomie nous fait souvent deviner la présence d'une belle intelligence peu dirigée qui cherche vainement des points d'appui. Allez dans nos campagnes, causez avec les jeunes qui vous entourent et vous serez étonnés de leurs jugements solide et remplis de bon nens. Ils les énoncent souvent difficilement et ça les rend un peu timides, mais qu'importe. Si, à un moment donné, vous réussissez à saisir leurs pensées et à les exprimer dans un langage qu'ils comprennent, vous verrez des visages s'épanouir en vous affirmant: "C'est ce que je pensais".

On entend répéter sur tous les tons que nous avons besoin de chefs. L'agriculture exige des hommes sûrs, éclairés et au jugement sérieux, qui possèdent des facilités d'expression à la portée de leurs gens et du grand public. Ces chefs doivent sortir de la classe agricole elle-même, si l'on ne veut pas la voir dirigée un jour par des étangers à la profession dont la seule ambition sera de se dresser un piédestal. Si l'agriculture doit avoir ses chefs, elle doit aussi avoir ses serviteurs, et ces derniers ne la serviront bien que si leur travail et leurs réalisations sont orientées par des chefs prévoyants dont le seul souci sera les intérêts généraux et le mieux-être de la profession agricole.

Plusieurs cultivateurs naissent avec des qualités de chefs, d'autres les acquièrent. Ces qualités finissent souvent par s'atrophier ou disparaitre parce qu'elles ne sont pas mises à l'épreuve des responsabilités. Plusieurs blâment les cultivateurs qui refusent de servir. N'allons pas trop vite. Ces hommes peuvent avoir des qualités remarquables mais, presque toujours, ils sont victimes de la timidité, de la peur d'affronter le public, du manque de confiance en soi, etc. Ces craintes sont souvent dues à un manque de préparation. Seul le dévouement ne fait pas un bon chef. Il faut avoir une formation solide et la facilité d'exprimer ses idées et ses désirs dans un langage clair et précis. Un véritable chef ne va pas aux autres la tête vaguement remplie de connaissances disparates et la langue dans sa poche.

Il nous faut des hommes! Eh bien! regardons les rangs serrés de notre jeunesse rurale. Les chefs y abondent qui ne demandent qu'à être formés et dirigés. L'agriculture nous impose le devoir d'aller les chercher et de les faire étudier. L'agriculture veut des cerveaux avant des octrois et de beaux discours. Donnons-lui-en si nous voulons bien accomplir notre premier devoir professionnel. Travaillons sur ces milliers de jeunes cerveaux restés incultes depuis l'école. Enseignons-leur l'amour du travail de l'esprit. Ils y puiseront une doctrine sûre, de l'enthousiasme pour la tâche à accomplir, de la compréhension pour les problèmes humains et des moyens d'exprimer aux autres le savoir reçu. Pour augmenter la valeur morale de nos jeunes, nourissons leurs esprits d'aliments sains. Apprenons-leur à utiliser les loisirs de la dure saison par de lectures pratiques et profitables.

Les livres faits pour les cultivateurs manquent de lecteurs pour les comprendre et répandre ensuite leurs bienfaits. Les hommes ont peur du livre parce qu'on ne leur a pas appris à l'aimer. Les livres offrent aux esprits bien équilibrés des idées directrices pour de grandes réalisations. On y apprend aussi comment bien accomplir son devoir. Les cultivateurs se doivent d'en profiter.

Les Ecoles de Chefs sont très bien, mais peu nombreux sont les jeunes qui peuvent en bénéficier. Suppléons à la rareté des écoles en créant dans la paroisse un milieu qui soit propre à développer chez nos gars l'intelligence et les dons qu'ils ont reçus. Le problème agricole est dans les esprits avant d'être dans la porcherie ou dans le champ de chou de Siam. On l'oublie trop souvent.

(La Terre de Chez nous.)

L'étrange politique de la Russie

L'ancien chargé d'affaires russe auprès de la Grande-Bretagne, M. Sablime a écrit à l'évêque anglican de Gloucester qui avait pris la défense du droit des Etats baltes à l'indépendance: "La Russie est une grande puissance; l'Estonie, la Latvie et la Lithuanie n'en sont pas. C'est pourquoi l'inclusion — ou plutôt l'incorporation — de ces trois pays susmentionnés est une mesure essentielle à sa qualité de grande puissance, qualité dont l'Union soviétique n'entend pas du tout se défaire".

Mais l'évêque de Gloucester réplique: "Je en crois pas que la politique que vous proposez soit sage. Je crois plutôt que si vous faites appel à votre expérience vous verrez qu'en 1939 vous faisiez un pacte avec l'Allemagne qui encourageait celle-ci à mettre le feu aux poudres de la guerre mondiale en Europe. Vous avez passé des traités avec la Pologne, avec les Etats baltes, avec la Finlande; mais vous vous êtes laissés tenter et berner par Hitler. Si vous vous étiez tenus hors de la Pologne, il n'y aurait pas eu de guerre, ou s'il y en avait eu, les Allemands n'auraient pas réussi à détruire ce pays. Et en fait, il vous a fallu aider à la destruction du pays qui eût été votre allié et votre plus grand protecteur. Vous vous êtes aliénés les petits Etats baltes. Par une agression injustifiée contre la Finlande, vous avez jeté ce pays dans les bras de l'Allemagne, et vous vous êtes exposés vous-mêmes à une longue et pénible guerre.

Beau témoignage aux hôpitaux catholiques

Londres. — La raison pour laquelle plusieurs grands hôpitaux d'Allemagne dirigés par des religieuses, que le parti nazi a essayé de prendre à son compte à différentes reprises, sont restés aux mains des religieuses vient d'être connue. Ces hôpitaux se trouvaient sur une liste spéciale d'hôpitaux tenus pour si bien administrés qu'on les réservait à des fins militaires en cas de guerre. Il semble que l'armée allemande ait eu depuis 1936 des listes secrètes d'hôpitaux du genre (Reservelazarette). Ils ont été portés sur ces listes sans le consentement des propriétaires ou des directeurs. L'armée s'est opposée à toute mesure de la Gestapo ou des autorités nazies qui aurait été de nature à diminuer l'efficacité de ces hôpitaux de "réserve". Chaque fois que des fonctionnaires nazis de second plan ont essayé de confisquer ces hôpitaux, l'armée a vu à les faire restituer sans délai à leurs propriétaires légaux. On compte parmi ces hôpitaux le grand hôpital de la Fédération catholique des oeuvres de charité d'Allemagne (Deutscher Caritas-Verband) à Cologne et l'hôpital des Soeurs augustines à Cologne également.

Les nombreux bienfaits des coopératives doivent être protégés à tout prix

Voici le texte d'une lettre adressée au premier ministre provincial, M. Maurice Duplessis, en marge des séances de la Commission royale d'enquête sur la taxation des coopératives, par le conseil général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal:

"Monsieur le premier ministre,

"Le gouvernement fédéral a nommé, il y a quelques semaines, une Commission royale d'enquête sur les coopératives. Le but plus ou moins avoué des instigateurs de cette initiative est, comme vous le savez, de taxer les coopératives à l'égal des entreprises commerciales. Quiconque connaît la structure des organismes coopératifs tout comme les bienfaits qu'ils sont en mesure de rendre à notre population ne peut que regretter vivement la menace à laquelle ils sont actuellement soumis.

"Le coopératisme, en effet, est la formule démocratique par excellence. Elle permet à l'homme de participer non pas seulement à la vie politique de la nation, mais aussi à sa vie économique. Les avantages de la coopération sont multiples. Du point de vue économique, elle abaisse le coût de la vie, stabilise les prix, rationalise la distribution, prévient le gaspillage, facilite l'accès des petits à la propriété, met les outils de la production dans les mains des travailleurs, sans expropriation et sans spoliation, crée des capitaux collectifs. Au point de vue social, elle remplace la dispersion des citoyens par la cohésion, prévient les rivalités et les haines, intègre le citoyen dans la société, crée des oeuvres d'éducation et d'assistance, organise des loisirs pour les adultes et les enfants. Enfin, du point de vue plus élevé de la morale, le coopératisme forme les citoyens à leurs devoirs et obligations, enseigne le respect des lois, combat les fraudes et les falsifications, crée de l'initiative, renforce et généralise la solidarité et combat ces grands vices qeu sont le favoritisme et le socialisme.

"Pour ne pas allonger indûment cette lettre, je me dispense d'exposer chaque point particulier, sachant d'avance que vous en connaissez toutes les implications. Ne serait-il pas opportun, en face d'une nouvelle tentative du pouvoir fédéral d'intervenir dans nos affaires, que le gouvernement provincial prit fermement attitude sur cette question et témoignât devant la commission d'enquête? Ce serait une prise de position ferme et nette de nature à étayer davantage notre volonté autonomiste. Ce serait reprendre sous une forme nouvelle votre heureuse initiative de 1937, alors que M. L.-E. Beaulieu a exprimé magnifiquement le sentiment des Canadiens français devant la Commission Sirois. Vos récentes dénonciations de la centralisation fédérale me laissent croire que vous êtes loin d'être indifférent à ce problème.

"La coopérative demeure la forme la plus pacifique et la plus accessible dont les Canadiens français disposent pour assurer leur affranchissement économique. Il faut, me semble-t-il, tout mettre en oeuvre pour que cet instrument ne leur soit pas ravi et qu'ils puissent poursuivre leur conquête constante. C'est à la fois au premier ministre de la province de Québec et au chef civil des Canadiens français que j'ai l'honneur de m'adresser dans l'espoir qu'il voudra bien tenir compte de ces observations qui expriment les sentiments et les désirs de la grande majorité de ses compatriotes.

"Veuillez agréer, monsieur le premier ministre, l'expression de mes sentiments les plus dévoués.

"Le président général,

"(Signé) Roger DUHAMEL"

Les hebdomadaires à Québec

A son assemblée semi-annuelle, tenue au Château Laurier, à Ottawa, le bureau des directeurs de l'Association canadienne des hebdomadaires a décidé de tenir "sa conférence de guerre" dans la ville de Québec, en septembre prochain. Les membres ont choisi le Château Frontenac pour lieu de leurs discussions des 13, 14 et 15 septembre.

M. F.-P. Galoraith, de Red Deer, Alberta, élu récemment président de l'Association, occupait le fauteuil au cours de la conférence de deux jours.

Encouragez la Survivance, quand vous avez des travaux.